ROSEMONT

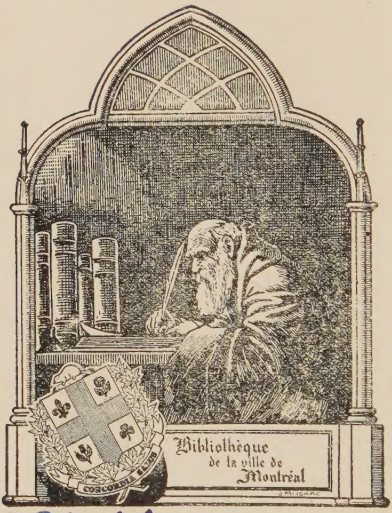

378.44
M

R
000

267083

3-3-1-75M-5-47-3765

Stanford

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/soliveauouleparf0000unse

MANUELS POUR ADULTES

Georges-Armand Masson

SOLIVEAU

ou

LE PARFAIT PARLEMENTAIRE

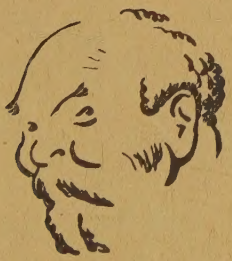

PARIS
ÉDITIONS DU SIÈCLE
16, Rue de l'Abbé de l'Épée, 16

DEUXIÈME EDITION

Trois francs

SOLIVEAU

ou

Le Parfait Parlementaire

Tous droits réservés.
Copyright by Editions du Siècle 1923.

GEORGES-ARMAND MASSON

SOLIVEAU

ou

LE PARFAIT PARLEMENTAIRE

suivi d'un *Essai sur le style parlementaire*
et d'une *Anthologie à l'usage de Soliveau*

PARIS
ÉDITIONS DU SIÈCLE
16, Rue de l'Abbé de l'Epée, 16
M C M X X I I I

Deuxième Edition

267083

AVANT-PROPOS

« Il ne faut point, dit La Bruyère, mettre un ridicule où il n'y en a point : mais le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir ».

En dépit de ce que pourront prétendre les défenseurs professionnels de la République aussi bien que ses détracteurs, ce petit livre de bonne humeur n'a d'autre ambition que d'amuser, et ne vise nullement à ruiner les institutions républicaines auxquelles, est-il besoin de le dire, l'auteur soussigné demeure, selon la forte parole de M. Soliveau, indéfectiblement attaché.

I

INTRODUCTION A LA VIE PARLEMENTAIRE

M. André Berthon :

« *Vous n'êtes pas un Soliveau...* »

J. O. du 30 Mai

(Chambre des Députés, 2e séance du 29 Mai 1923, p. 2197).

INTRODUCTION A LA VIE PARLEMENTAIRE

Il existe des dictionnaires de sanscrit, des glossaires chinois, des grammaires malgaches. On peut même lire, — c'est une façon de parler — à la Bibliothèque Nationale un vocabulaire français-gmbwaga-gbanzizi-monjombo, par le Père S. Calloc'h.

En cinq leçons, M. Robert démontre les fox-blues et la samba, comme autrefois en cinq lettres le plus éloquent de nos généraux apprenait à l'ennemi ce que c'est que d'être français.

Pour sept francs cinquante, M. Antoine Albalat enseigne l'art d'écrire aussi bien que nos grands classiques. A la dixième page, l'élève écrit comme Saint Simon ; à la trentième, il égale Bossuet ; à la centième, il est complètement Albalat.

On voit encore, à la devanture des libraires, des précis d'otorhinolaryngologie, des traités d'herméneutique, des formulaires de droit canon, des abrégés de goniométrie, des commentaires raisonnés du traité de Versailles, des méthodes de cornet à piston, des mementos de phlébographie, des cours de spasmologie. Les théories d'Einstein y sont mises au niveau de toutes les intelligences et celles du docteur Voronoff à la portée de toutes les bourses...

Un coiffeur, au XVIII^e^ siècle, a composé un ouvrage sur la *Pogonotomie*, ou l'art de se raser soi-même. Quintilien, Cicéron, ont écrit vingt volumes sur la Rhétorique ou l'art de faire la barbe aux autres.

L'amour même a ses règles, s'il m'est permis d'ainsi parler. Oui, l'amour, cet enfant de Bohème, ou plus exactement de Tchécoslovaquie, obéit à des lois. Vous

les trouverez dans Ovide, Péladan, et dans les ouvrages dont la nomenclature illustre l'avant-dernière page du *Journal amusant*, entre la réclame pour le Stimulol et l'annonce de Mlle Mitsy (relations mondaines très étendues).

L'Aventure enfin, qui l'eût cru ! l'aventure a son théoricien : M. Pierre Mac Orlan, qui publia naguère un *Guide de l'Aventurier*.

Tout s'enseigne ! Tout s'apprend !

Seule, jusqu'ici, la *Politique* n'avait pas fait l'objet d'un ouvrage didactique.

Nous avons voulu combler cette lacune.

Et la *Politique* d'Aristote, nous dira-t-on ?

Nous n'ignorons pas le travail de notre éminent confrère. Il a toute notre estime. Mais il a pris dans son ouvrage le mot *Politique* dans le sens de « méthode de gouvernement ». C'est une erreur. A notre sens la politique n'a rien à voir avec l'art de gouverner. La Politique, plus simplement, est le moyen de parvenir.

La carence des programmes pédagogiques en cette matière est dûe à ce que le Français, en général, juge inutile *d'apprendre* la Politique. Ceci, pour deux raisons :

la première est que, d'après lui, la politique ne sert à rien ;

le seconde, que pour faire de la politique, il croit superflu, sinon dangereux, de connaître quoi que ce soit.

Raisonnement spécieux ! conclusions funestes ! La Politique a ses buts, comme tout autre mode d'activité. Sans elle, M. Marcel Cachin n'aurait pas connu la prison. Malvy ne serait pas exilé, Caillaux interné à Mamers, Mandel député, Loucheur riche, Daudet gras, Barthou académicien, Marty et Badina conseillers municipaux. La Politique est en outre, de tous les arts, le plus difficile. Un homme intelligent y échoue d'ordinaire et il n'est pas

rare de voir un propre à rien y réussir. Les qualités qu'elle requiert ne seraient donc pas si communes.

*
* *

Jadis, M. de la Fouchardière, renouvelant les expériences d'Edison, rapportées dans l'*Eve Future* par Villiers de l'Isle Adam, construisit un homme-automate, M. Mézigue, qui pouvait accomplir tous les actes de la vie quotidienne : boire, manger, parler, marcher, dormir, M. Mézigue pouvait tout faire, sauf des enfants.

Plus tard, M. Clément Vautel imagina un fonctionnaire-machine, M. Lebureau. On introduisait chaque mois quatre cents francs dans l'appareil et ce parfait employé, trente jours durant, le dimanche excepté, accomplissait toutes les opérations de la vie administrative, à savoir : fumer, bailler, se ronger les ongles, jouer aux cartes, faire des cocottes en papier, composer des vers, etc.

Forts de ces exemples, nous proposons aujourd'hui *M. Soliveau*, parlementaire complet. L'imiter suffit pour arriver aux plus hauts emplois que la carrière réservait jusqu'ici à M. Jonnart (Célestin), et qui désormais, grâce à notre modeste guide, seront accessibles à tous les Français.

Description de l'Appareil : M. Soliveau se présente sous les espèces d'un bonhomme de petite taille, rondouillard, qui mange bien et boit sec. Il possède, par hypothèse, le don de la parole, c'est-à-dire la faculté d'articuler un certain nombre de vocables en *isme*, en *ité*, en *ation*, — nous allions oublier en *ique*. Ces vocables sont interchangeables. Leur enchaînement échappe aux lois de la logique. Pour les mettre bout à bout, il suffit de savoir enfiler des perles.

Comme on voit, M. Soliveau est un appareil des plus

simples : une enveloppe extérieure en chair et en os, ou même en graisse, et un mécanisme intérieur, sur lequel on nous permettra de ne pas insister, de peur des contrefaçons

M. Soliveau a parfois des titres : généralement la licence en droit ou le doctorat en médecine vétérinaire. D'autres fois, il n'en a pas. L'idiosyncrasie du sujet n'en est nullement affectée.

Il est Francais.

Il est âgé de plus de 25 ans. La loi considère en effet que le Soliveau de lait est impropre à la politique. Il bénéficie en somme des mêmes mesures de protection que les génisses et les jeunes bœufs : en vue de la reconstitution du cheptel, sa consommation est interdite.

Il nous reste à indiquer ce que sait M. Soliveau.

Ce ne sera pas long.

M. Soliveau sait boire un verre.

M. Soliveau sait roter (1) (mais dans les banquets populaires seulement).

M. Soliveau sait sourire (mais aux électeurs seulement).

M. Soliveau sait hocher la tête. Enfin, il peut apprendre à écrire, s'il a un bon secrétaire.

Telles sont les qualités nécessaires et suffisantes pour être admis à la vie parlementaire. A la condition de développer ces dons naturels par la lecture de notre petit memento, M. Soliveau deviendra Président de la République.

(1) Un " rote-lois " disait déjà le très vieux poète Christophle de Gamon.

II

PHYSIQUE DES ÉLECTIONS

L'élu représente la forme spécifique, l'électeur la matière : il est passif, tandis que l'élu est actif.

Aristote (*Traité de la génération*).

PHYSIQUE DES ÉLECTIONS

Pour s'apercevoir qu'il existe, entre l'Amour et le Prurit électoral, une troublante analogie, il n'est que d'avoir lu le livre où Rémy de Gourmont a noté, d'une plume parfois hardie, le mécanisme de l'acte sexuel.

Tout au début de son essai, le savant encyclopédiste a défini en ces termes le but de la vie : « *Le maintien de la vie* ». A notre tour, si nous nous demandons : « Quel est le but de l'élection ? » nous répondons : « *Le maintien de l'élu* ».

Partis de cette première observation, nous serons ensuite frappés par une coïncidence curieuse entre les saisons où les animaux se trouvent enclins à assurer la conservation de leur espèce, et les époques auxquelles ont lieu généralement les élections.

C'est en Avril, tout au début du printemps, quand les premières senteurs de la saison entre toutes charmante se répandent dans l'atmosphère, que nos frères inférieurs donnent les premiers signes d'agitation.

C'est vers la même époque d'Avril en Mai et jusqu'en Juin que, tous les quatre ans, s'ouvre la série des actes conservatoires de l'espèce parlementaire, élections municipales, d'arrondissement, législatives.

Si les élections sénatoriales échappent à cette règle, c'est que, pour le sénateur, qui comme l'éléphant ne se reproduit que tous les neuf ans, il s'agit moins de prolonger l'espèce que d'accomplir une série d'actes devenus en quelque sorte rituels. L'élection sénatoriale

est œuvre de civilisé supérieur, l'élection législative est au contraire commandée par le seul instinct.

*
* *

Suivant le même Gourmont, les premiers organismes vivants se hiérarchisent ainsi : individu unicellulaire, ou « plastide » ; groupe de plastides ou « méride » et chaque groupe de mérides peut se reproduire par division ou bourgeonnement. De même nous trouverons dans le grand phénomène de l'élection, une hiérarchie qui, partie de l'individu unicellulaire, l' « électeur », sorte de plasma encore informe, aboutit au groupe d'électeurs ou « Comité Directeur », lequel se segmente ou bourgeonne en comités de gauche, de droite ou d'extrême-gauche.

Tous ces mots, comme le remarque notre auteur, n'ont d'ailleurs qu'une valeur mnémotechnique. A certain moment, la nomenclature s'arrête et la progression aussi, car l'élection, comme l'évolution, a un terme, une finalité qui est l'élu (1). On dirait que, surgies de l'obscur centre électoral, les nouvelles tiges animées grandissent jusqu'à ce qu'elles viennent frapper de la tête à une voûte idéale qui s'oppose à toute croissance. Cette voûte est bien connue en parlementologie, c'est la coupole du Palais Bourbon. L'arrêt de la croissance électorale s'appelle députation.

*
* *

Autre ressemblance avec la physique de l'amour. Le dimorphisme entre électeur et élu n'est qu'apparent. Au début, à l'époque lointaine de la vie électorale commençante, il y a toujours similitude dans la différence.

(1) A noter que l'élu peut, au cours de sa carrière, redevenir un individu unicellulaire. C'est à la Santé que se produit généralement ce phénomène de régression.

Galien, avant Geoffroy Saint Hilaire, l'avait bien vu : « Toutes les parties de l'élu se trouvent chez l'électeur. Il n'y a de différence qu'en un point, c'est que les possibilités de l'électeur sont internes, celles de l'élu sont externes. Figurez-vous celles qui s'offrent les premières à votre imagination, n'importe lesquelles, retournez en dehors celles de l'électeur, tournez et pliez en dedans celles de l'élu, et vous les trouverez toutes semblables ». Nous ne citerons pas aujourd'hui plus avant, car nous avons horreur de la science naturaliste.

*
* *

L'élection est, nous l'avons vu, l'acte conservatoire de l'espèce parlementaire. Il donne lieu à ce que Rémy de Gourmont appelle dans ses études sur les coléoptères, le « cavalage ». Dans l'état de surexcitation que désigne ce terme, l'élu qui n'est encore que « candidat » poursuit l'électeur avec une ferveur frénétique. Il accomplit de véritables voyages, à travers une contrée que certains ont crue bornée aux limites d'un arrondissement, mais, qui, cela est établi depuis 1919, peut s'étendre jusqu'aux confins d'un même département.

D'humeur jusque là casanière, le candidat accomplit ce trajet sans marquer aucune fatigue. C'est un spectacle assez fréquent à la campagne que celui d'un candidat congestionné, brûlant d'une sorte de fièvre, qui roule, étourdi un peu, d'auberge en auberge, « bateau ivre qui va où ses voiles le mènent » et qui laisse à chaque pause, un peu de ses vives couleurs empreintes à quelque mur de mairie. Ce phénomène, sorte de décalcomanie, est désigné par les savants sous le vocable mystérieux « d'affichage ».

Le candidat est si ardent en sa poursuite amoureuse qu'il « cavale » les routes nationales, les routes départementales, et jusqu'aux routes vicinales Tout lui est bon

à cavaler. Trompé par l'odeur électorale qui flotte dans l'air, il lui arrive parfois de s'égarer et de « cavaler » les circonscriptions voisines. On assure même que, dans sa frénésie, il va jusqu'à cavaler les femmes de ses électeurs.

Quand enfin le candidat a saisi l'électeur, il le serre, le plus souvent à l'aide des crochets d'une seule main, parfois à l'aide des deux. Il arrive encore qu'il le saisisse par l'épaule et le retienne ainsi contre lui. L'union dure tout le temps de la période électorale. Aussitôt qu'elle a cessé, on voit le candidat, enfin « élu », s'enfuir vers d'autres contrées. On dit alors qu'il « se cavale ».

Inutile de préciser que, dans cette poursuite érotique de l'électeur par le candidat, la polygamie est de rigueur, tout comme chez les Mormons de M. Pierre Benoit. Elle s'exerce à l'intérieur d'une même famille. Quand le candidat a serré contre lui un électeur, il est rare qu'il ne reproduise pas le même attentat sur tous les électeurs qui se trouvent à sa portée, s'en trouvât-il dans le nombre qui fussent unis par les liens du sang avec sa première victime.

*
* *

Achevons ce rapide tableau du prurit électoral en notant qu'il faut compter avec les caprices du candidat. De même qu'une fidèle colombe, fatiguée de son amant, prend son vol et forme bientôt avec quelque mâle adultère un nouveau couple, il arrive que le candidat quitte la cellule mère, la méride, le comité, et s'en aille fonder avec d'autres électeurs un nouveau comité, une nouvelle méride.

Par contre, il est extrêmement rare que le candidat quitte l'électeur pendant tout le temps que dure le Prurit électoral. Généralement plusieurs candidats se disputent au contraire le même électeur.

La complexité de l'acte électoral est d'ailleurs infinie. De même que le lézard et la lézarde forment un couple qui dure plusieurs années et dont les amours sont ardentes, on a vu des élus et des électeurs rester unis pendant plusieurs législatures (voir au mot Ribot). Mais on a vu aussi des électeurs qui, témoignant ainsi d'une férocité de mœurs peu commune, analogue à celle de la mante religieuse, dévorent leurs élus sans doute pour leur conserver des électeurs. Rémy de Gourmont a flétri la mante religieuse du nom de « Marguerite de Bourgogne cannibale ». Certaines circonscriptions électorales, notamment à Paris, sont aussi des Marguerite de Bourgogne pour les infortunés candidats qui tentent d'y exercer leur industrie.

Parfois, dans de certaines périodes, à de certains moments, lorsque l'atmosphère est traversée de grands courants, l'acte électoral se purifie, perd ce caractère de quête grossière et de satisfaction d'un besoin, en somme, assez bas. Alors, il en est de l'élection comme de l'amour chez les libellules · « On dirait, tant cela est immatériel et pur, deux idées qui se joignent dans la limpidité d'une pensée nécessaire ». Mais ces moments sont assez rares dans la vie d'un peuple. Ils ne se rencontrent jamais qu'à la veille ou au lendemain d'une guerre contre des espèces voisines. Les produits de ces sortes d'élections ne sont jamais brillants. (Voir au mot Bloc National.)

III

LES PREMIERS PAS

Toutes sortes de biens combleront vos familles
La moisson de vos champs lassera vos faucilles
Et les fruits passeront la promesse des fleurs...
...
Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;
Le fer mieux employé cultivera la terre
Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la [guerre,]
Si ce n'est pour danser, n'aura plus de [tambours.]

Malherbe.

LA PROFESSION DE FOI

Chez les civilisés supérieurs, il advient que l'acte sexuel s'accompagne de la part du mâle, de paroles, généralement incohérentes, mais articulées sur un ton doux et persuasif. Ces discours ne sont pas indispensables : ce sont de simples adjuvants. L'acte électoral au contraire ne peut se passer de la parole. Le candidat qui tenterait d'obtenir les faveurs de l'Electeur sans recourir à l'éloquence ferait inévitablement fiasco.

Le discours par lequel le candidat déclare sa flamme à l'électeur et lui expose ce qu'il attend de lui, en même temps que ce qu'il lui apportera en retour, s'appelle la profession de foi. La profession de foi n'est pas seulement parlée, elle est écrite. De même que dans certains pays la coutume veut que les nouveaux mariés, le lendemain de la nuit nuptiale, exposent leurs draps à leur fenêtre, il est de règle que le candidat, pendant tout le cours de sa campagne, déploie sur tous les murs le texte encore frais de ses aveux.

Sur un point cependant la profession de foi se distingue très nettement des transports érotiques ordinaires : elle ne laisse rien à l'inspiration ni au hasard ; elle est rituelle. Par ce trait, elle se rapprocherait plutôt de la prière. Comme toutes les prières, que ce soit le *Pater Noster* ou une formule orphique, elle commence invariablement par un vocatif, et ce vocatif est toujours le même :

« *Electeurs* ! »

Le reste de la profession de foi n'est pas moins strictement déterminé. Autrefois, les malheureux collégiens

qui, dans un discours latin, avaient omis le *denique tandem* étaient voués au dédain du professeur De même, notre ami Soliveau serait la risée des marchands de vins si, dans son appel aux urnes, il négligeait de placer telle formule fétiche, telle phrase gri-gri, qui depuis quarante ans, assure le succès et emporte les votes.

La succession même de ces formules obéit à des lois, à une syntaxe hiératique. Après avoir invoqué la divinité, le suppliant se présente à elle. Il faut trouver à cet effet une formule à la fois vigoureuse et vide. Si vous avez la chance qu'elle implique une contradiction, alors, c'est parfait, car il s'agit de contenter tout le monde.

I — Modèles d'exordes :

« *Partisan convaincu d'une politique de progrès et de tradition...* »

« *Respectueux de toutes les croyances...* »

« *Homme d'action et d'évolution...* »

« *Résolument hostile au conservatisme aveugle comme aux utopies révolutionnaires...* »

La signification de cette phrase liminaire n'a pas d'importance en elle-même. C'est le roulement de tambour qui précède la parade. Les exemples que nous venons de citer, et dont chacun est emprunté à l'une des professions de foi publiées aux dernières élections, pourront servir indéfiniment. Bien qu'éculées, ces formules sont inusables, comme les talons Maxim et la patience des contribuables.

Nous irons plus loin ! Nous conseillerons de les employer cumulativement, à la queue leu leu. L'effet sera des plus saisissants.

Cependant que l'électeur est sous le charme de ce ronron, le moment sera bien choisi pour lui glisser à

l'oreille quelques mots de tendresse : « *J'ai lu dans vos yeux l'ardent désir de collaborer avec moi...* » « *Voici notre second rendez-vous. J'y viens animé des mêmes sentiments que la première fois...* » « *Vous êtes pour moi de vieux amis auxquels j'ai tenu à rester fidèle. Je serai heureux de vous prouver que le cœur ne vieillit pas.* »

C'est ce qu'on appelle, au théâtre, le trémolo.

II. — Nous en sommes au moment où le candidat doit exposer ce que nous pourrons appeler son «pedigree».

« *Enfant du pays...* »

« *Enfant du Lauraguais...* »

« *Fils de cette noble Gascogne, à laquelle m'attachent toutes les fibres de mon cœur...* »

« *Enfant de Marennes, l'élu de Marennes a des devoirs locaux...* » etc.

Jusqu'ici point de difficulté. Mais il faut maintenant que le candidat parle de sa famille, de ses antécédents. C'est quelquefois très délicat. Sérions les questions.

a) La famille. Voici la formule la plus satisfaisante.

« *Fils d'ouvrier par mon père, fils de cultivateur par ma mère, neveu de soldat par mon oncle, gendre d'industriel par ma femme, mon sang ne peut mentir.* » Il en faut pour tous les goûts.

b) Antécédents. Ici l'on gagne toujours à ne pas être trop précis. « *Je n'ai pas besoin de vous dire qui je suis : la plupart de vous me connaissent, ils savent que je suis un homme sérieux* ». Ou encore : « *J'ai fait mes preuves. Mon passé répond de mon avenir. Ma vie s'est passée au grand jour* ». Cette dernière image, en particulier, est excellente. Elle est de style dans toutes les professions de foi. Toutes les vies de parlementaires se sont passées au grand jour. Et M. Maginot lui-même, au

sortir d'un restaurant de nuit, ne se risquerait pas à dire : « *Ma vie s'est passée au petit jour* ».

Si le candidat est un *homo novus* il peut s'en tenir à ces indications ethniques et familiales. Il aura intérêt, sans doute, à les corser par l'affirmation d'une moralité à toute épreuve. L'électeur est un dieu naïf, la vertu l'impressionne. Néanmoins, il n'est pas indispensable de produire un extrait de casier judiciaire.

Si le candidat est un député sortant, sa tâche est bien simplifiée. Elle se résume en ce syllogisme : « Aux dernières élections vous avez choisi pour représentant M. Soliveau. Donc, vous devez me réélire ». Pure application du principe d'identité (1).

Quelques excellentes formules :

« *Fidèle à la foi jurée...* »

« *Ce que j'étais hier, je le serai demain...* »

« *Sur toutes les questions du temps présent, vous connaissez de longue date mes idées...* »

« *Tel que je m'étais présenté devant vous, tel je me représente. Le candidat n'a pas changé, le programme non plus...* »

Certains candidats se croient obligés de dresser scrupuleusement le bilan de ce qu'ils ont fait au cours de leur mandat pour les électeurs dont ils sollicitent les suffrages. Ils établissent par ordre chronologique la liste complète de leurs interventions : tel jour, ils ont dit : « *Mais oui, mais oui* ! » Tel autre jour : « *Très bien* ! » Et ainsi de suite. Quelques-uns sont plus précis encore : « *Il me sera permis de rappeler que c'est moi qui, après avoir*

(1) Certains candidats ont cru devoir employer un autre raisonnement. Mais ils n'ont pas réussi. Exemple, ce concurrent de Voilin, député de la Seine, dont la profession de foi tenait en ces quelques mots : « Voilin m'a pris ma femme, vous me donnerez son siège ».

fait voter les crédits pour l'encouragement à l'industrie mulassière, viens d'instituer les concours triennaux de baudets et d'animaux mulassiers, qui ai nommé à R... un professeur d'agriculture, qui ai obtenu les crédits nécessaires pour la destruction d'un campagnol... »

III. — Voilà pour le passé. M. Soliveau doit maintenant s'attaquer à l'avenir. C'est ici qu'il faut de la prudence et du doigté. Il ne faut pas se le dissimuler, c'est pour l'électeur la seule partie intéressante de la profession de foi. C'est le plat de résistance. S'il est vrai que les Dieux ont soif, ils ont également faim. En tant que Dieu, l'électeur ne manque pas à cette règle. Mais en tant que Dieu, il est facile de la tromper. Il suffit de lui passer les plats sous le nez. Jupiter-Électeur se nourrit de fumée (1).

On comprendra aisément que nous ne pouvons faire entrer dans ce canevas les multiples promesses qu'un candidat est tenu de faire à ses électeurs. Leur caractère change avec les régions. M. Soliveau devra se procurer une géographie élémentaire, qu'il consultera sur l'industrie et le commerce de la circonscription par lui choisie. Il existe à la librairie Armand Colin, d'excellents ouvrages de ce genre rédigés à l'usage des écoles communales, où M. Soliveau n'aura pas de mal à trouver sa vie. Une carte de la France économique lui représentera, par d'irrégulières coulées rouges, les régions vinicoles,

(1) M. Soliveau pourra s'inspirer utilement de certaine prière nègre, recueillie par M. Maurice Delafosse dans la région de Ouagadougou . « Mon Dieu, accepte une poule, et toi, aide-moi, afin que je jouisse de la santé pour moi-même, ainsi que mes femmes et mes enfants et toute ma maisonnée. Et toi, aide-moi afin que j'aie une récolte abondante. Moi, si j'ai la santé et la vie, quand arrivera l'an prochain, je reviendrai te donner une poule. « Remplacer : « *Dieu* » par « *Electeur* », « *l'an prochain* » par « *les prochaines élections* », et « *poules* » par « *bureau de tabac* ».

des taches ocres, les bassins houillers : des hachures grises, les mines de fer. Ayant alors décalqué sur une feuille de papier blanc, une carte des départements, il établira, pour ses besoins personnels, une France « politique », indiquant pour chaque région, la spécialité du pays. (Loiret : *blé, vinaigre, Jeanne d'Arc.* — Corrèze : *Armes, lettres anonymes.* — Marseille : *Huiles, savons, poètes,* etc.) et du même coup, la formule électorale correspondant aux intérêts locaux. Exemple:

Normandie : « *Le nombre des étalons doit être augmenté...* » ou : « *Je veux garder à nos campagnes le droit de bouillir...* »

Bas-Rhin : « *Grand buveur de bière...* »

Orne : « *Grand buveur de cidre...* »

Hérault : « *Grand buveur de vin...* »

Vaucluse : « *Soucieux de l'avenir du melon...* »

Périgueux : « *Partisan convaincu des races porcines...* »

Saint-Etienne : « *Des canons ! Des munitions !* »

Cantal : « *Issu d'une famille qui a toujours aimé le fromage, un fromage sera mon but...* »

M. Soliveau évitera des erreurs qu'il lui serait difficile de réparer, telles que de dire à Elbeuf que la République est dans de beaux draps, ou d'afficher à la Palice des opinions originales. Ce dernier danger est heureusement peu à craindre...

Voilà pour l'établissement d'un programme électoral, une base concrète et solide. Cela vaut mieux, croyez-moi, que les promesses gracieuses mais vagues par quoi M. Narcisse Boulanger, jadis, prétendit allécher les électeurs du Pas-de-Calais : « *Ma première démarche auprès du Gouvernement sera pour faire restituer à nos populations éprouvées le droit de capturer les alouettes de passage à la tombée des neiges .* » L'électeur en général, n'a point de goût pour la poésie, et s'il aime les alouettes, c'est quand

elles tombent toutes rôties, ce qui est rare en temps de neige.

IV. — Notre profession commence à prendre tournure. Il n'y a plus maintenant qu'à la rembourrer, si l'on nous passe cette expression un peu vulgaire. Mais avec quoi la rembourrer, demandez-vous ? La belle question ! Avec du son, naturellement. Avec quelques *flatus vocis* de ce genre : « *La marche irrésistible du grand courant démocratique et réformateur qui entraîne notre patrie vers plus de fraternité, plus d'humanité et plus de justice dans la liberté...* ». « *Sous les plis de son glorieux drapeau, la République veut poursuivre sa mission de paix et de civilisation...* ». « *Je reste sur la brèche pour porter haut et ferme le drapeau de la démocratie...* » « *L'heure ne fut jamais plus grave* (1)... » Cette dernière formule a ceci de précieux qu'elle peut se dire à n'importe quelle heure (2).

En somme, il s'agit ici du passage lyrique, du morceau de bravoure, laissé à la fantaisie du candidat. Ce morceau est, à la profession de foi, ce qu'est au concerto du violoniste la *cadenza*, où sa virtuosité se donne libre cours, à grands renforts de quadruples croches.

V. — Nous arrivons à la Péroraison La « *péroraison* » est, comme l'étymologie de ce mot le fait suffisamment entendre, la « *raison de pérorer* », autrement dit le motif qui a déterminé le candidat à composer sa profession de foi. Ce motif, on le connaît, c'est le désir d'être élu. La

(1) Quelquefois le candidat, plutôt que d'enfiler ces phrases dont le vide fait toute la beauté, préfère se lancer dans des prophéties, comme M. Chavoix, qui rassurait en 1914 les électeurs de la Dordogne par ces prévisions optimistes : « *Je suis convaincu que l'Empereur d'Allemagne ne veut pas la guerre* ». C'est à ses risques et périls.

(2) Même à l'heure d'été.

péroraison consistera donc simplement en une énergique et courte invitation à voter, à bien voter.

L'exemple de péroraison le plus courant est le classique : « *Et maintenant tous aux urnes* ». (traduction libre : tout le monde chez le bistro ». Car il n'y a rien qui donne plus soif que de voter (1). Mais voici d'autres modèles :

« *Faites votre devoir, je saurai faire le mien.* »
« *Ma tâche est remplie, la vôtre commence...* »
« *C'est avec confiance que j'attends votre décision...* »
« *La parole est au pays...* »
« *Des paroles, non ! Des actes.* »
« *En avant, toujours en avant, pour le progrès, pour la République, et pour nos chères montagnes...* »
Variantes :« *En avant pour la plaine...* »
« *En avant pour la vallée*, etc. »
En cas de mobilisation : « *En avant pour l'arrière.* »

(1) Les savants ont renoncé à chercher la raison de ce phénomène.

IV

QUELQUES NOTIONS DE PARLEMENTOLOGIE

... J'aperçus ensuite une girafe qui baissait le cou devant chaque personne et à l'un de ses côtés un ours fatigué qui ronflait profondément.

Plus loin venait un animal dont on ne pourrait dire l'espèce tant la peau qui couvrait ses épaules était de couleurs variées...

J'aperçus ensuite un braque qui allait flairant tantôt le museau de celui-ci, tantôt l'épaule de celui-là comme s'il eût été inquiet de son maître.

Je vis une quantité de chats-huants, ainsi qu'une oie blanche comme neige et un singe qui faisait ses grimaces...

Machiavel (*L'Ane d'Or*).

QUELQUES NOTIONS DE PARLEMENTOLOGIE

Quand M. Soliveau nouvellement élu député de la Moyenne-Inférieure pénètre pour la première fois à la Chambre ou au Sénat, et qu'il contemple la variété considérable des êtres qui y sont réunis, dans un assemblage si merveilleux que le public des tribunes est frappé d'étonnement et de crainte, il ne peut s'empêcher d'admirer les sublimes desseins de la Providence et les lois harmoniques de la Nature, et se prend à murmurer avec Buffon : « C'est le même Auteur qui a fait ces convenances et ces différences, qui a donné aux Sénateurs leur tristesse et pour ainsi dire leur morne silence, aux députés leurs chants si divers , qui a mis à ceux-ci dans l'estomac ou dans le gosier, une espèce de lyre et de guitare pour chanter chacun à leur mode... »

Qui ne serait en effet grisé, et comme frappé de vertige, devant la multiplicité des caractères par quoi chacun de ces animaux se distingue ; les uns ont une tête et un bec énormes ; d'autres de longs cous et de longues jambes ; tels ne sont qu'un ventre, et tels autres, qu'un nez démesuré ; ceux-ci sont tout yeux, et ceux-là tout ouïes ; les uns peuvent à peine se mouvoir, tant ils sont paresseux ; ils ne font pas cinquante pas dans un jour et jettent en marchant des soupirs lamentables ; les autres, tant ils ont soif de mouvement et d'actions(1), ne se contentent pas des deux pieds que Dieu leur a donnés, mais n'ont de cesse qu'on leur en mette un autre au derrière. Qui n'admirerait le génie par qui ces lieux augustes ont été peuplés d'individus dissemblables, et ne demeurerait

(1) D'où leur nom d'actionnaires.

stupide devant les richesses de cette intelligence suprême (1) grâce à laquelle chaque parlementaire trouve la nourriture qui lui convient, en sorte que la disette ne se trouve dans aucune partie de sa famille, mais qu'au contraire y règne l'abondance ?

Jamais M. Soliveau ne parviendrait à se reconnaître dans cette foule, s'il ne possédait quelques notions de la science parlementaire ou parlementologie. Cette branche de la zoologie est parvenue, grâce aux travaux de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, à un certain degré de précision. D'après la classification que ces auteurs ont adoptée comme base de leurs études, le règne parlementaire se divise en deux embranchements caractérisés par l'état et la disposition du système nerveux. Ce sont : les *Députés* ou *Vertébrés*, et les *Sénateurs* ou *Mollusques*.

A. — VERTÉBRÉS. — Dans l'embranchement des Vertébrés ou Députés, on trouve tout d'abord un certain nombre de parlementaires dont les caractères essentiels sont d'avoir le sang chaud, d'être vivipares, et d'offrir un épiderme plus ou moins recouvert de poils : ce sont les mammifères. Chez quelques autres, les membres sont transformés en nageoires : ce sont les poissons. Les parlementaires les mieux adaptés à la natation sont les ministres, encore qu'on ait vu certains d'eux se noyer dans un crachat, ce qui est assez malpropre même pour un suicide. D'autres se meuvent en rampant : on les nomme reptiles. Certains enfin volent : ce sont les oiseaux.

Mammifères. — 1° *Les Hommes.* Ces animaux appartiennent à une espèce aujourd'hui complètement disparue, contemporaine de l'âge de Pierre (2), et dont on ne trouve plus guère d'échantillons au Parlement.

---

(1) On a reconnu l'Electeur.

(2) Honorable centenaire, Secrétaire Général de la Chambre.

2° *Les Singes* de diverses espèces. Certaines de ces bêtes ne sont pas dépourvues d'intelligence. Buffon raconte qu'il a été témoin des faits suivants : J'ai vu un de ces animaux présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie : je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette, aller chercher une tasse et sa soucoupe, y mettre du sucre, y verser du thé, tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et quelquefois de lui-même (1) »

Le député dont parle ainsi Buffon était probablement M. Consul qui, n'ayant pas été réélu dans sa circonscription, fut contraint de faire du music-hall. Destinée assez mélancolique, réservée, hélas ! à plus d'un parlementaire. On prétend que M. Léon Daudet, par un souci de prévoyance qui est tout à fait à son honneur, s'essaie déjà, de temps en temps à imiter à la Chambre les rugissements du lion enragé, en soufflant dans un verre de lampe et qu'il serait ainsi assuré de gagner honorablement sa vie dans un cirque dès la fin de cette législature.

3° Les *Aragoins* également appelés *aragonautes* parce qu'ils conduisent le navire Arago lorsqu'il y a du vent dans les voiles ; ont la mauvaise habitude de grimper à l'échelle ; se destinent aux présidences (présidence de la Chambre et présidence des Commissions).

---

(1) Ce ne sont pas les seuls animaux de qui Buffon cite des traits d'intelligence singulière. Témoin cette page sur les rats : " En apparence timides et sauvages, les rats font preuve dans certaines circonstances d'une étonnante ingéniosité. On a vu des Rats enlever le coton qui fermait des bouteilles d'huile et se prêter mutuellement appui de façon que l'un d'eux pût accéder au goulot ; plongeant alors sa queue dans l'huile, ce dernier la donnait à lécher à ses compagnons ". Nous citons ce passage à titre de pure curiosité car parmi les parlementaires, même ceux qui fréquentent les petits rats, aucun ne s'est jamais livré à ces jeux innocents, du moins en notre présence.

4° *Les Edentés* (voir au mot *Barrès*).

5° *Les Proboscidiens* ou Rhinocé-Ridés, remarquables par l'extrême allongement de leur nez, flexible et transformé en un organe de préhension qui a reçu le nom de blair. Cette espèce n'est pas rare. Le plus beau spécimen de proboscidien actuellement connu a été fourni aux dernières élections par le département de la Gironde. (voir au mot *Mandel*).

6° *Les Marsupiaux*. Ont fondé un comité dont l'apprenti politicien aura souvent l'occasion d'entendre parler, le *Comité Marsupiau*. Sont connus pour la profondeur de leurs poches.

Poissons. — Nous ne nous étendrons pas sur le chapitre des poissons et batraciens parlementaires, cette race étant d'une extrême susceptibilité. On reconnaît les députés de la classe des Batraciens à ce qu'ils ont l'habitude de vivre dans les mares stagnantes. Quant aux poissons, ceux qui offrent le plus d'intérêt sont les *Requins*, que l'on rencontre par bancs dans le quartier Vivienne et dans les Conseils d'Administration de Banques ou de Sociétés. Ils se nourrissent de grenouilles comme en fait foi la locution bien connue : « Un tel a mangé la grenouille ». A noter que s'il a mangé la grenouille, c'est souvent parce qu'au préalable une grenouille l'a grugé. (1) Mais ce n'est pas des mêmes grenouilles qu'il s'agit.

Voici ce qu'écrit des Requins Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Etudes de la Nature* : « Le Requin est un parlementaire si vorace qu'il avale sans distinction tout ce qui lui tombe sous les dents, jetons de présence, pots de vin, retours de bâtons, etc. Il va jusqu'à dévorer ses semblables, car il n'est pas rare de le voir engloutir

(1) C'est ce qu'on appelle un cercle vicieux.

une commission. Cependant j'ai été témoin de sa sobriété dans la circonstance suivante : quelque affamé qu'il soit, il ne touche jamais à une espèce de petits parlementaires appelés *pilotins*, qui nagent devant son museau pour le conduire devant sa proie. » Les *pilotins*, dont parle Bernardin de Saint-Pierre sont évidemment les individus connus aujourd'hui sous le nom de « compères » (1) ou « hommes de paille ». M. Jules Uhry, qui s'est spécialisé dans l'étude des requins, a distingué entre eux plusieurs classes, le 18 Décembre 1920, à la tribune de la Chambre : « Vous allez voter, Messieurs. Vous choisirez entre les requins, les apprentis requins et les serviteurs du pays ». Mais M. Jules Uhry n'a pas fait connaître sur quels auteurs il s'appuyait pour affirmer l'existence de cette troisième catégorie de requins. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une espèce fossile.

Oiseaux. — Il existe de nombreuses espèces d'oiseaux parlementaires. Les plus dignes de retenir notre attention sont les *Rapaces*, parmi lesquels il faut citer les Aigles — ces animaux sont assez rares au Parlement — et les Faucons. (Il y en a même... Non, nous ne le dirons pas.) Signalons également les *Echassiers*, parmi lesquels l'Autruche, qui se cache la tête sous l'aile pour ne pas voir le déficit budgétaire (2) et le Casoar, variété de Saint-Cyrien qui avec l'âge quitte cette dénomination pour prendre celle de Colonel ou de Général, et qu'il ne faut pas confondre avec le Nandou, bien que l'on dise parfois de lui qu'il a l'air du Nandou ; les *Coureurs* parmi lesquels on peut citer le Magineau, oiseau nocturne que l'on rencontre lorsqu'il est jeune aux abords de la Place

(1) Ne pas confondre avec M. Compère-Morel, qui a des mœurs, non plus qu'avec les compères-loriots.

(2) Voir au mot *" de Lasteyrie "*.

Pigalle. A noter encore l'Engoulevent, oiseau des colonies; le pygargue vocifer (voir au mot *Ignace*) les diverses espèces de Colombins ; et enfin le Serin : ce tout petit animal, extrêmement rare sous nos climats, est d'une probité qui touche à la bêtise : il se laisserait mourir de soif à la porte de la buvette. Son naturel confiant fait de lui une proie facile pour d'autres espèces moins timides.

B. — MOLLUSQUES. — Les Mollusques ou Sénateurs sont beaucoup moins nombreux que les Vertébrés ou Députés. Les principales espèces sont les Huîtres et les Moules. Quelques-unes des premières (Huîtres et Moules) secrètent des perles. Les mœurs des mollusques sont très différentes de celles des vertébrés, encore que des unions soient assez fréquentes entre les deux races. Hâtons-nous de dire qu'il n'en sort rien de bon. On remarque qu'il naît rarement un député d'un sénateur. L'inverse, par contre, est chose courante. Quelques auteurs écrivent que l'on reconnait le sénateur ou mollusque à ce qu'il se fait porter en petite voiture. Cette caractérisation est insuffisamment scientifique et contredite par un certain nombre d'observations (1).

D'après les plus récents travaux de malacologie parlementaire, les signes principaux qui distinguent les sénateurs ou mollusques des vertébrés ou députés sont les suivants : le député est un animal familier, aux colères violentes, en état de constante excitation et parfois d'ébriété. Il n'a pas toujours la Légion d'Honneur. Le Mollusque ou Sénateur, au contraire, est rempli d'urbanité ; s'il a été vertébré auparavant, il n'y paraît plus : il a engraissé, perdu de son poil ; sa vivacité naturelle l'a abandonné ; il semble qu'il hiverne. C'est probablement cet animal qu'a fait parler Flaubert, dans la *Tentation de*

(1) Voir aux mots *de Monzie, François Albert etc.*

Saint Antoine, sous le nom de Catoblépas : « Mon crâne est tellement lourd qu'il m'est impossible de le porter. Je le roule autour de moi, lentement. Une fois, je me suis dévoré les pattes sans m'en apercevoir. Personne n'a jamais vu mes yeux, ou ceux qui les ont vus sont morts. Si je relevais mes paupières, — mes paupières roses et gonflées — tout de suite, tu mourrais. » (1)

Chez certaines espèces de mollusques, dont l'anatomie est particulièrement rudimentaire, l'organisme ne consiste guère qu'en une espèce de sac. En général l'appareil digestif du mollusque ou sénateur se compose d'une bouche entourée de palpes labiaux, d'un large estomac et d'un intestin de longueur variable. Le cœur, d'après certains auteurs, est traversé par l'intestin. Terminons en remarquant que le sénateur est un animal à sang froid Et même a-t-il du sang ? C'est une question qui est encore débattue parmi les parlementologistes. Il semble que le liquide qui irrigue son organisme soit plutôt une sorte de lymphe ou de chyle blanchâtre.

Les Sénateurs ou Mollusques ont tous la Légion d'Honneur.

(1) Pascal, avant Flaubert avait consacré à cette intéressante créature quelques lignes bien connues. " Le Sénateur n'est qu'un mollusque, le plus foible de la nature ; mais il ne faut pas croire que ce soit un mollusque pensant. "

V

QUELQUES PRÉCISIONS SUR L'IDIOSYNCRASIE DE M. SOLIVEAU

. O ma beauté, je vous remercie de ce que vous avez daigné être imparfaite, en sorte qu'il me restât quelque embellissement à apporter à votre édifice.

Maurice Barrès.

(*Le Jardin de Bérénice*)

QUELQUES PRÉCISIONS SUR L'IDIOSYNCRASIE DE M. SOLIVEAU

Nous venons d'assister aux débuts de M. Soliveau dans la vie parlementaire. Le moment est venu d'ajouter quelques traits à l'esquisse. Les manuels d'instruction chrétienne nous enseignent que Dieu est un pur esprit, éternel, unique, indépendant, immuable, tout puissant, connaissant tout, présent partout, et gouvernant toutes choses par sa prudence. Sur ces divers points, M. Soliveau se distingue très nettement de l'Etre Suprême. M. Soliveau n'est pas un pur esprit ; il n'est pas éternel, il n'est pas indépendant, il n'est pas immuable, il n'est pas tout puissant ; il ne connaît pas tout, il n'est pas omniprésent ; il ne gouverne pas tout par sa prudence.

On remarque que toutes ces propositions impliquent une négation. En effet, M. Soliveau étant le lieu géométrique de toutes les nullités, ne jouit d'aucune propriété positive. Certains auteurs ont soutenu, à tort selon nous, le contraire, et prétendu, par exemple, que M. Soliveau est omnivore. Cette assertion est inexacte. M. Soliveau ne boit pas tout et ne mange pas tout. Il ne boit du lait que lorsqu'on le félicite sur son éloquence et « il y a certaines choses qu'il ne peut avaler ».

I. — *M. Soliveau n'est pas un pur esprit.*

On entend en effet par *pur esprit* un être qui est infiniment intelligent, et en qui rien n'est matériel ni sensible. Or, M. Soliveau n'est pas infiniment intelligent. Et il est remarquable par son ventre.

II. — *M. Soliveau n'est pas unique.* Hélas ! il y a 400 Soliveaux à la Chambre, et 200 au Sénat.

III. — *M. Soliveau n'est pas éternel.* En effet, son règne ne dure que quatre ans : neuf s'il devient sénateur.

IV. — *M. Soliveau n'est pas indépendant.* Avant son élection, M. Soliveau dépend de cette élection. Après son élection, il dépend du renouvellement de cette élection. Devenu ministre, il dépend du petit rat qu'il a choisi pour maîtresse, ou d'Almereyda qu'il a gardé pour ami.

M. Soliveau sait très bien qu'il n'est pas indépendant, même quand il a pris ce mot pour étiquette politique. Et c'est bien là où le bât le blesse. La conscience qu'il a de cette infirmité apparaît surtout au moment d'un vote important. Un premier mouvement a poussé M. Soliveau à voter *Pour*. Il avait calculé en effet que la majorité voterait pour. Elle a voté contre, et M. Soliveau le lendemain se hâte de rectifier son vote.

Ces oscillations ne sont pas du goût de tout le monde. Certains esprits, un peu entachés de puritanisme, refusent, comme le Satyre de la Fontaine, d'accorder leur confiance à celui dont la bouche

Souffle le chaud et le froid.

C'est ainsi qu'il y a quelques années un député, M. Paul Gay, entreprit de trouver le moyen d'assurer l'obligation du vote personnel et l'immutabilité des scrutins. Il proposait à la Chambre d'ouvrir, par les soins de la questure, un concours public pour la réalisation d'un appareil automatique, à la fois collecteur et enregistreur des votes, fondé sur l'emploi de « contacts et combinaisons » établis à portée de chaque votant.

Il y a évidemment là une idée à creuser. Le premier système qui vient à l'esprit, c'est d'installer au pupitre de chaque député deux leviers d'acier, lesquels, par un mécanisme qu'il ne serait pas difficile d'imaginer, ins-

criraient les votes sur un tableau au moyen d'un voyant bleu et d'un voyant blanc. Naturellement chaque appareil aurait une sorte de clé analogue à celle des coffres-forts, afin d'empêcher qu'un collègue peu charitable (1) ne se charge, en cas d'absence du titulaire, de mouvoir à sa place les leviers destinés à l'énonciation du vote. Mais on peut encore envisager d'autres dispositifs. Par exemple au moment du scrutin, les députés qui votent « pour » se lèveraient, et le poids de leur corps, sinon de leurs opinions, déclencherait un mécanisme enregistreur. Il serait ensuite procédé de la même façon à la consultation des députés qui votent « contre ». Une simple division du poids total par le poids moyen d'un parlementaire donnerait le nombre des suffrages et fixerait la majorité. Mais à la réflexion, on s'aperçoit que cette majorité aurait l'inconvénient de remplacer la loi du plus grand nombre par un principe non moins absurde, qui aurait tôt fait d'amener une dictature des obèses (2), et favoriserait l'avènement d'une politique exclusivement alimentaire. « Tout pour les gros », dirait le peuple. Il faudra trouver autre chose. Le phonographe ? Le mot *pour* ou le mot *contre*, prononcé devant une plaque sensible, — chaque parlementaire ayant sa plaque — serait enregistré par un appareil ad hoc. Mais le phonographe est une invention si décevante ! Bientôt les disques parlementaires n'enregistreraient plus que des bruits de friture.

En somme, ce qu'il a d'intéressant dans ces diverses recherches, c'est qu'elles tendent toutes au développement de l'automatisme dans la vie parlementaire. Dès lors, pourquoi ne pas s'engager délibérément dans cette voie, et, par exemple, substituer aux députés et aux séna-

---

(1) Généralement M. Mandel.

(2) En faveur de laquelle M. Béraud a mené une odieuse campagne.

teurs des appareils analogues à ceux qui fonctionnent dans les bars. La confection des lois gagnerait à ce procédé d'être plus expéditive, plus économique et plus loyale. A chaque scrutin, on mettrait deux sous dans la tirelire d'un mannequin, et un mécanisme d'horlogerie ferait tourner une roue sur laquelle seraient inscrits alternativement les mots « Pour », « Contre », « Abstention », « En congé », « Malade », « Excusé ». Le sort déciderait. En cas de non fonctionnement de l'appareil, on préviendrait M. Pierre. Ce serait l'idéal. Ainsi seulement M. Soliveau deviendrait indépendant. Il serait sinon éternel, du moins durable. Enfin, il pourrait être unique : car on pourrait concevoir un système de commandes grâce auquel un seul machiniste manœuvrerait simultanément tous les Soliveaux. Le pays y gagnerait vingt cinq millions.

V. — *M. Soliveau n'est pas immuable.* Il est même essentiellement muable, en ce sens qu'il subit fréquemquemment la *mue*, phénomène singulier, dont voici le processus. Le député qui, au lendemain d'une élection, entre dans l'hémicycle, a toutes les caractéristiques du mouton : hébétude, stupidité (1). Il suit sans comprendre, s'asseoit au hasard. Par instants, il tente bien de s'échapper. Mais il ne sait plus comment sortir des barrières.

Cet état ne dure que quelques jours. Il arrive assez vite à comprendre de quelle manière se déroule le rite de la séance. A ce moment-là, il ressemble assez à un caniche bien dressé ; certains actes automatiques lui deviennent familiers. Il sort, entre sans trop de gêne. Il applaudit quand applaudit son voisin. Il sait même prendre un bulletin et le déposer dans l'urne.

Continuant à se développer, il arrive à imiter la voix humaine : Brao ! Brao ! est le premier mot qu'il sait

(1) Il y a des exceptions

dire. Mais bientôt, il sait répéter quelques formules : *A l'ordre, à l'ordre* ! *Clôture, clôture* ! *A Mardi, à Mardi* !

C'est à ce moment que se dessine son avenir. On le voit évoluer rapidement. Rouge, dans un groupe, bleu dans l'autre, c'est un chef qui vient de naître. Puis des ailes éclosent à ce caméléon (1). Il apprend à prononcer de longues phrases. Les ailes battent le long de son corps agité par un frémissement intérieur. Il va voler, il vole. Un instant, il se pose au bord de la tribune comme sur un perchoir. Puis, il commence à chanter. La mue est achevée. Un homme d'Etat vient de naître.

VI. — *M. Soliveau n'est pas tout puissant.* Son omnipotence s'arrête aux bureaux de tabacs. Consulter sur cette question Feuerbach, *Traité d'électrodynamique* (ou dynamique électorale), et Einstein, *Théorie de la relativité.*

Sans doute M. Soliveau peut :	mais il ne peut pas :
Renverser un ministère	correspondre sans affranchir ses lettres.
Gaspiller des milliards	payer ses secrétaires.
Voyager en sleeping-car aux frais de la princesse	entrer gratis aux W. C. de la place de l'Etoile.
Nommer un Président de la République	faire baisser le prix du bifteck.

VII. — *M. Soliveau ne connaît pas tout.* — « *Nequit princeps sua scientia cuncta complecti* », a dit Tacite. M. Soliveau n'a rien inventé (ça se saurait). Il ne casse rien. (Si, quelquefois, il casse les vitres · mais c'est toujours nous qui les payons). Il a vu jouer Phi-Phi. Mais il ne connaît pas Jean Giraudoux.

(1) C'est une figure.

VIII. — *M. Soliveau n'est pas omniprésent.* Quand M. Soliveau est à la buvette de la Chambre, il n'est pas dans sa circonscription. Quand il est à la chasse, il n'est pas à la Chambre. Quand il est au Conseil d'Administration de la Tanganyika M. Soliveau n'est ni dans sa circonscription, ni à la Chambre. Il ne peut pas être partout.

Il faut noter cependant que M. Soliveau est assez corpulent, et qu'à cette qualité il doit d'occuper à la fois plusieurs points de l'espace C'est ainsi que, dans un taxi, M. Soliveau occupe les deux places et laisse les strapontins à ceux qui l'accompagnent. Il en est de même dans sa loge à l'Opéra Mais c'est plutôt de la muflerie que de l'ubiquité

VI

ASCENSION DE SOLIVEAU

France ! Méfie-toi des individus.
Anacharsis Klootz

Ah ! plus haut ! plus haut toujours..
Gustave Flaubert
(*La Tentation de Saint Antoine*)

ASCENSION DE SOLIVEAU

« M. Soliveau, vous êtes élu. »

Le Préfet, penché sur ses additions, a redressé la tête ; il se lève, va droit à M. Soliveau et lui tend une main fraîchement obséquieuse. Mais la main de M. Soliveau n'a pas tremblé. Le succès ne le trouble pas : « Il en était sûr. »

Ce n'est pas en vain que depuis vingt ans, tour à tour conseiller municipal, conseiller d'arrondissement, puis conseiller général, il a serré la main de tant de gens, embrassé tant d'enfants, pris tant d'intérêt aux vaches pleines, aux chevaux cornards ou fluxionnaires. Il revoit dans un éclair ces vingt années passées en démarches de toute sorte, en voyages à la Préfecture. Il se souvient d'avoir obtenu l'électricité pour telle commune, un chemin de fer pour telle autre, la remise d'une contravention à un braconnier, l'acquittement d'un pêcheur à la dynamite, la réforme d'un conscrit, l'attribution d'instruments de musique à un orphéon.

Il songe aux comices agricoles infatigablement présidés, aux cajoleries à l'instituteur, aux banquets du Vendredi Saint, à cette ligue républicaine dont il a fondé une section.

Oui, à ce moment, M. Soliveau a conscience de ses mérites. Il rêve maintenant à l'immense avenir qui s'ouvre devant ses pas : palmes, mérite agricole, médaille de la Mutualité, des Assurances sociales, des Vieux Serviteurs, Légion d'Honneur, le trésor des décorations est à lui. Il va pouvoir y puiser à pleines mains, récompenser les vieux amis par l'octroi de bureaux de tabac ou d'emplois dans l'administration

des Douanes, des Postes, des Contributions indirectes. Comme il va faire des heureux ! Sans compter l'achat des coupons en solde au Bon Marché pour Mme Durand qui fut Parisienne et qui reste la femme d'un maire influent...

Un verre de champagne et il part. Rentré chez lui, il se sent moins fier : il faut dire qu'à franchement parler, il a eu très peur. Et puis... Noël, Noël ! sous ses fenêtres on a crié toute la nuit : « Vive Soliveau ! C'est Soliveau qu'il nous faut ! » De cette mémorable nuit date l'espoir d'un tout petit Soliveau. Le jour venu, Madame, dans le brouillard léger du matin, porte un cierge à la Sainte Vierge. Personne ne l'a reconnue.

Quinze jours plus tard, à Paris. M. Soliveau est un peu déconcerté. Dans la rue, personne ne le regarde. Paris, c'est l'inconnu, le grand foyer d'Intelligence, les Arts, la Tribune, le Métro, les Folies-Bergère et le siège du Gouvernement. A mesurer l'étendue des couloirs qu'il lui faut suivre dans le Nord-Sud avant d'arriver à la Chambre, et l'indifférence des employés qui poinçonnent son ticket ou lui ferment le portillon au nez tout comme s'il n'était pas député, il découvre que Paris est grand et que Soliveau n'y est pas connu. Le nouvel élu un instant s'est senti indigne. Courage ! ça ne durera pas.

M. Soliveau porte encore une redingote à deux rangées de boutons, haut croisée sur une lavallière bleue à pois blancs ou blanche à pois bleus, suivant les jours, et non pas suivant les saisons comme on pourrait être tenté de le croire.(1) Il a conservé cette barbe épaisse, étalée sur un cou puissant, qui, lorsqu'il se regardait naguère dans

(1) Ces caractérisques ne s'appliquent pas exactement aux élus de la dernière Chambre. Le Bloc National s'habille mieux. Mais le Bloc National est un mal passager ; le radical est éternel.

l'armoire à glace familiale lui rappelait Gambetta. Gambetta... Après tout, pourquoi pas ? Il suffit de savoir s'y prendre.

Ses souliers, un peu lourds et larges du bout, révèlent chez leur propriétaire un ensemble de qualités plus solides que brillantes. Au Bazar de l'Hôtel de Ville, un employé obligeant s'est chargé de transformer Soliveau. De ses mains, le nouvel élu est sorti vêtu d'une jaquette noire « qui fera de l'usage » — c'est aux coudes qu'on s'abime — et d'un chapeau appartenant à l'espèce des chapeaux melons, plus distingués que le chapeau mou. Sous son bras, le feutre de jadis et l'ample redingote taillée dans l'Elbeuf par le tailleur de la famille (un réactionnaire, entre parenthèses), sont soigneusement empaquetés. C'est un peu de Soliveau qui s'en va. Il en reste encore suffisamment.

A la porte de la Chambre, tout d'abord le gilet rouge des huissiers intimide M. Soliveau. Obligé de décliner sa qualité, il se sent un peu diminué. Il erre longtemps dans les couloirs dallés, heurtant des portes qui ne s'ouvrent pas. Il admire les « vieux » qui vont d'un pas ferme, se congratulent, parlent fort et se tapent sur le ventre. Il regrette le mouvement d'amour-propre qui lui fit repousser l'offre aimable d'un vétéran : « Je vous piloterai à la rentrée ». Et Soliveau se sent seul. Les tambours qui battent aux champs le font sursauter. Il voit le président au moment de franchir la porte, s'incliner devant les officiers qui le saluent de leur épée. Il se sent petit, désemparé. Par un reste de lucidité, il pousse la porte derrière laquelle le Président a disparu. Miracle ! la porte ne résiste pas ! Ça y est ! Il est entré ! Il est devenu député.

Le plus difficile est fait. Il lui reste encore à gagner le banc que lui a désigné la questure. Il se trompe, il est

au banc des ministres, d'où le regard glacial d'un arrivant le chasse aussitôt. Eperdu, M. Soliveau tourne un instant dans l'hémicycle comme une mouche dans une carafe. Une voix l'appelle, il est sauvé ! Mais il manque de se casser une jambe à cause d'une marche traîtresse. Le voilà assis devant son pupitre. Naïf, il croit encore que les pupitres sont faits pour écrire. Il apprendra bientôt qu'ils servent à couvrir la voix d'un orateur dont les arguments vous ébranlent. Il saura même se carrer debout au pied de la tribune et jeter un œil averti sur les tribunes pour le cas où il s'y trouverait un électeur.

En ce moment, Soliveau ébloui ne songe pas à se montrer, non plus à parler. A publier, moins encore ! l'idée qu'un jour, un quotidien pourrait lui demander un article, ou que, par malechance, viendrait à lui échoir la rédaction d'un rapport, lui fait, à l'avance, passer un frisson dans le dos. Il salue très bas un simple attaché de cabinet. Il ne tutoie encore personne, et il pense qu'un Ministre... Mais depuis il l'a été...

Sans éclat, tout doucettement, Soliveau est revenu de ces erreurs. Il a gardé de sa campagne natale une certaine finasserie paysanne. Il s'est donc inscrit au groupe le moins nombreux, comptant bien s'y faire une place plus vite que dans un groupe important. Un collègue plus ancien dans le métier lui a permis de l'accompagner dans ses démarches auprès des Ministères, et M. Soliveau surpris d'abord de voir son ami si familier avec les huissiers, a vite adopté le ton le plus menaçant pour recommander à des fonctionnaires les requêtes de ses électeurs. Dès lors, il a rendu à ses concitoyens, dont les exigences croissaient à proportion de son crédit, les services innombrables qu'ils attendaient de leur élu Maintenant il a la manière. Il n'écrit plus : « Je me suis empressé d'appeler l'attention des bureaux sur votre

situation si intéressante. » Il griffonne : « Je viens de voir le Ministre. Je lui ai parlé de vous. C'est un ami. Il va se faire présenter votre dossier. » Lorsqu'il revient dans sa circonscription, il raconte complaisamment : « Le Ministre m'a dit : « Tu comprends, mon vieux... » Dans les campagnes on ne sait pas encore que tous ces messieurs se tutoient.

Un jour, marqué d'une pierre blanche, M. Soliveau a fait la connaissance d'un jeune fonctionnaire du Ministère de la Météorologie. Il était son concitoyen. Il lui parut intelligent et serviable. A vrai dire, il était servile, avide aussi de parvenir. La fortune de Soliveau date-t-elle de là ? Nul n'oserait l'affirmer. Mais sa compétence, qui sait ? Car c'est bien à partir de cette époque qu'il a commencé à suivre avec plus d'assiduité les séances de la 6e commission, et quand, par un hasard, auquel de menus services rendus à ses collègues et l'excellence de sa table ne furent pas étrangers, le rapport sur l'aménagement de la pluie et l'utilisation de la grêle lui fut confié, il a surpris tout le monde par l'étendue de ses connaissances. Son rapport est un document capital. Nous ne le manions qu'avec respect. Il a du poids. Il témoigne d'une haute intelligence, au service d'une érudition magnifique. Et plus d'un, dans l'arrondissement qui élut M. Soliveau, à dû se féliciter d'avoir, le premier, distingué dans le Président de la Fédération des comités démocratiques du département de la Moyenne-Inférieure cette admirable facilité à parler « *de omni re scibili et quibusdam aliis* », grâce à quoi Soliveau est aujourd'hui un des orateurs du Parlement et quelque chose comme un nouveau Pic de la Mirandole.

Ce rapport recueillit un unanime assentiment, et servit

de point de départ aux travaux d'une Commission qui dure encore (1).

Le Ministre en félicita l'auteur, en séance publique après l'avoir fait dans le privé. Répandu par les soins de M. Soliveau, mais non point à ses frais, dans le département de la Moyenne-Inférieure, cet éloge consterna les détracteurs, — car il y en avait encore — de l'honorable et très distingué représentant du peuple.

Comme il était homme d'esprit, autant que juste, le Ministre n'ignora point l'intérêt que M. Soliveau portait à certain fonctionnaire de son département. Il le nomma au grade supérieur pour services exceptionnels. Cet avancement, certains ont bien prétendu qu'il s'exerça au détriment d'autres fonctionnaires plus soucieux d'assurer leur service que de rédiger des rapports pour un parlementaire. Mais c'étaient de mauvaises langues et M. Soliveau méprise la calomnie. De quelle utilité, au surplus, pouvait-il lui être, à lui, Soliveau, qui devint Ministre, ce modeste agent du Ministère de la Météorologie, ce vague Lebureau que jamais, ceci me paraît concluant, M. Soliveau n'a rétribué de sa poche.

Nous avons dit que M. Soliveau devint ministre. Nous le maintenons. Il a fait partie du Gouvernement. Et l'on parle de lui pour diriger le char de l'Etat.

Quand nous le retrouvons, quinze ans de travaux parlementaires ont à peine altéré ses traits, mais singulièrement changé ses manières. C'est avec l'assurance, l'autorité et quelques cheveux blancs en plus, le même homme que nous connûmes. Son vocabulaire n'a pas varié, mais le ton s'est affermi. Il flétrit les menées des adversaires de la République, des suppôts de la réaction, et continue à présider le banquet annuel des victimes

(1) Qui durera toujours, comme toutes les commissions.

du 2 Décembre. Fidèle au passé, il regarde toujours l'avenir. Mais il signe aujourd'hui : Soliveau, ancien ministre, ancien rapporteur de la loi de vingt-trois ans, Président de la Commission de la Législation et des Utopies Sociales.

Quinze ans de lettres à ses électeurs, quinze ans de flatteries à ses collègues, quinze ans d'assaut contre les ministères, de bulletins de vote déposés dans l'urne pour ou contre l'ordre du jour de confiance, de questions écrites à l'*Officiel*, d'interpellations au Gouvernement, de papier noirci par de pauvres scribes et signé par lui (rapports parlementaires, propositions de lois, articles de journaux) ont accompli ce miracle. M. Soliveau a fait son chemin. Hier un futur Président du Conseil le lui a promis : « Si nous renversons le ministère, je vous garde un portefeuille. » M. Soliveau n'a pas demandé lequel. Il a scellé l'accord d'une cordiale poignée de mains et d'un dîner près de la Madeleine.

Et le grand jour est arrivé. Soliveau en connaît les affres. Il revit les angoisses passées, mais il a confiance dans son étoile. En attendant le coup de téléphone qui l'élira, ou le chef de cabinet qui va venir lui dire : « Tu Marcellus eris », il repasse les règles du jeu.

I. — *Règles pour le député qui ne sera pas appelé à faire partie de la combinaison ministérielle.*

Ne pas quitter les couloirs de la Chambre. Ecouter d'un air bonasse les prévisions des journalistes : « Ils le savent, Soliveau ne veut pas être ministre. Au Gouvernement on ne fait rien. C'est la Chambre qui agit. C'est dans les Commissions, — ah ! messieurs, les Commissions ! — que s'accomplit le bon travail. »

Si l'on vient à citer le nom d'un collègue plus jeune, dire d'un ton ferme, très ferme : « Ah ! non, par exemple,

pas celui-là ou nous nous mettons en travers. » Qui cela nous ? C'est vague et impersonnel. C'est ce qu'il faut. « On va voir » est également une excellente formule, qui ménage l'avenir et classe son auteur parmi les esprits profonds et avisés.

Le sourire est très important. Il y a plusieurs façons de sourire : le sourire de l'homme qui en sait long, le sourire du désabusé, le sourire de l'homme influent, — c'est le plus difficile à attraper. Eviter le sourire jaune.

II. — *Règles pour le député à qui le futur Président du Conseil a promis un Portefeuille.*

Se garder à tout prix de paraître dans les couloirs de la Chambre, quelque envie qu'on ait d'avoir des nouvelles.

Contrairement aux habitudes prises, donner un pourboire à la concierge en l'avertissant négligemment qu'on attend une visite importante et qu'on restera chez soi toute la journée.

Avoir le téléphone dans son appartement. C'est le plus sûr. Il y a des gens qui n'ont jamais été ministres pour la seule raison qu'on ne les a pas trouvés dans l'annuaire du téléphone.

Harceler de communications le standard de la Chambre des Députés qui doit être au courant de ce qui se passe. Pratiquement, d'ailleurs, le standard s'en contrefiche. Il en a tant vu.

Envoyer le plus grand de ses enfants surveiller à la porte de l'immeuble les automobiles qui s'arrêtent. Mettre le plus jeune de planton à la porte de l'appartement, avec mission de s'assurer que l'envoyé du Président du Conseil ne se trompe pas d'étage. (Justement le locataire d'en-dessous est à la campagne. C'est une guigne).

Transformer la salle à manger en un vaste cabinet de travail. Des rapports sur toutes les chaises. Des coupures du *Journal Officiel* sur toutes les tables. Marcher de

long en large, en disant de temps en temps à l'épouse qui prie Saint-Antoine de Padoue : « Tu verras que ce salaud là me jouera encore le tour... »

A chaque coup de sonnette, se jeter sur un rapport et prendre un air absorbé. C'est insupportable ! Ce n'est qu'un fournisseur. Accuser Madame d'avoir convoqué tout exprès pour ce jour-là, la blanchisseuse, le fumiste et les Galeries Lafayette.

Le soir, quand il est bien avéré que M. Soliveau *n'en est pas*, injurier sa femme à propos de bottes et la rendre responsable.

On a vu aussi des Soliveaux qui se faisaient déléguer par leur groupe auprès du Président du Conseil pour lui signifier un ordre du jour de défiance. Ce sont des malins qui ne sont pas revenus. Ils sont entrés dans le Cabinet. Mais il faut être très sûr de son jeu pour tenter ce coup délicat.

Enfin, aujourd'hui, ce n'est plus un rêve : le Temps, ce grand redresseur de torts, a agi. Le tonnerre a retenti. « M. Soliveau, M. Durand serait heureux de vous voir. » Soliveau a bien entendu. Il sait ce qui lui reste à faire.

III. — *Règles pour le parlementaire à l'expérience de qui le Président du Conseil a décidé de faire appel.*

La nomination acquise, manifester un grand dédain des honneurs.

Regretter sa tranquillité passée.

Proclamer : « Dès ce soir au travail », et téléphoner pour avoir une loge gratuite à l'Opéra.

Ne pas acheter tout de suite un chapeau haut de forme. Ça n'a pas porté bonheur à Malvy.

Quitter le complet du Bazar de l'Hôtel de Ville.

En acheter un neuf à la Belle Jardinière.

Pour le reste s'en remettre aux évènements.

VII

L'ART D'ÊTRE MINISTRE

Tout va bien. Le Gouvernement
Messieurs, fait marcher le Commerce
Et malgré les cris astucieux
Des commercants réactionnaires,
Les affair's, en somme, Messieurs,
Les affaires sont les affaires.
Nous avons la crise, sans doute,
Mais après tout, ell'se maintient,
Solidement, la crise, et somm'toute
On peut l'affirmer, ell'va bien.

Jacques Ferny

L'air de Ministre est contagieux ; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs et en des chefs de fruiterie. L'on peut avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès.

La Bruyère (*Du Parlement*).

L'ART D'ÊTRE MINISTRE

Un grouillement de camelots hagards qu'agite une danse de Saint-Guy comparable aux transports des Corybantes, et qui courent de çà, de là, poussant un long hurlement : « Édition Spéciale. La Constitution d'un nouveau Ministère... La liste officielle et complète... M. Ronpoint à l'Elysée, M. Soliveau à la Guerre... » ; la floraison subite des kiosques de journaux qui prennent, sous le frissonnement des feuilles blanches, l'aspect d'une marguerite à qui ne restera, ce soir, qu'un cœur jaune défait de ses pétales (une sébile emplie de pièces d'argent en cuivre doré), voilà ce que représente, pour le public ignare, la constitution d'un cabinet.

Mais les dix-huit nouveaux Ministres savent que l'évènement est plus grave, et de plus d'importance car les nécessités de l'heure les pressent incontinent. Il faut qu'ils songent à caser leurs fils, gendres et petits-fils sans oublier ceux des électeurs influents. Or ce n'est pas là chose si simple. « Le temps d'aimer, hélas ! n'est pas indéfini », a dit Mme de Noailles. De même, il est triste de le constater, les sous-préfectures ne sont pas en nombre illimité. M. Soliveau, dès le premier coup de téléphone du Président, s'est mis fiévreusement à la tâche et a jeté sur le papier la liste des personnes qu'il lui faudra sur l'heure doter des prébendes traditionnelles. Voici dans quel ordre il est d'usage d'établir cette liste.

1°. — Le fils de M. Soliveau.

2°. — Son futur gendre.

3°. — L'amant de cœur de sa maîtresse.

4°. — Le mari de sa maîtresse.

5°. — Le filleul de sa concierge.

6°. — Les personnalités recommandées par le président du comité d'arrondissement qui a fait envoyer M. Soliveau à la députation.

7°. — Les neveux, cousins et petits-neveux du Ministre ou de sa femme. En tête, ceux d'entre eux qui sont électeurs dans sa circonscription.

Le secrétaire de M. Soliveau qui fut son collaborateur dévoué dans ses travaux parlementaires, rédigea ses rapports, ses lettres et parfois ses billets amoureux, clora la liste. Car M. Soliveau n'est pas un ingrat.

Le fils sera chef-adjoint de cabinet ; l'amant de cœur aura une inspection ; le mari, un poste dans la Ruhr ou en Cilicie ; les neveux, des sous-préfectures ; les cousins seront empilés dans les cadres supérieurs des ministères comme les kippered herings dans leurs boîtes de fer-blanc · le collaborateur dévoué sera attaché de Cabinet, avec 1.200 frs. par an.

Enfin M. Soliveau s'essuie le front :

Ses petits affamés seront repus ce soir.

Maintenant on peut songer à la déclaration ministérielle. C'est un morceau délicat que ce premier vagissement d'un cabinet nouveau-né. Attendue sans impatience, écoutée sans surprise, elle aura surtout pour objet de permettre à la Chambre d'apprécier la souplesse du Gouvernement en herbe, et son habileté à tourner les premiers obstacles. A première vue, rien ne ressemble plus à une déclaration ministérielle qu'un autre déclaration ministérielle. Mais ici plus qu'en toute autre matière, il importe de ne point se fier aux apparences. Les mots empruntent toute leur signification à la nuance politique des personnes qui les ont assemblés. Un des

esprits les plus distingués de la Chambre, M. Henry Simon, qu'il ne faut pas confondre avec son collègue Hégésippe Simon, a noté avec force dans son discours sur le traité de paix combien l'art de gouverner réclame d'efforts et de soins : « Ce n'est pas tout, Messieurs, que de légiférer. Il faut encore que les lois soient justes. Comme l'a dit un grand Anglais, l'art de gouverner ne s'apprend pas en un jour. (1) Quarante millions d'habitants, fussent-ils composés d'éléments évolués et supérieurs, risquent d'être demain d'un poids bien léger dans la balance du monde. » Ces paroles d'un républicain endurci, s'opposent heureusement aux funestes doctrines exposées par M. Maurras dans son *Avenir de l'Intelligence*.

La genèse d'une déclaration ministérielle est donc, nous le répétons, une opération assez compliquée. Jusqu'en 1914, il était admis que chaque idée en était nouvelle, et correspondait à un programme bien déterminé. Nul ne se souvenait en effet des précédentes déclarations. Mais à cette époque, un jeune savant, doublé d'un humoriste, M. Guy Lavaud, s'étant avisé de recueillir les déclarations ministérielles de la 3e République, et d'en faire une analyse raisonnée, chacun put s'apercevoir qu'en somme, les doctrines professées en matière de finances, d'agriculture, de marine, d'armée, etc... par les cabinets qui se sont succédé au pouvoir depuis la chute du premier empire ne sont pas, comme on l'avait cru, sujettes aux fluctuations qui signalent en Bourse le cours de certaines valeurs. Désormais le premier soin d'un Président du Conseil est de s'assurer la possession de ce livre. Chacun de ses collaborateurs en fait autant. En feuilletant ce petit ouvrage (2), il notera de bonnes for-

(1) Nous osons espérer que, grâce à cet opuscule, l'art de gouverner pourra désormais s'apprendre en une demi-heure.

(2) Réclame payée.

mules, empruntera une expression heureuse à chacun de ses prédessesseurs, et de tous ces matériaux composera quelques phrases heureusement balancées, qui ne manqueront pas d'agréer au chef du Gouvernement. Si quelque problème a surgi, il pourra y faire allusion, mais c'est un procédé dangereux. Le type de formule à l'emporte-pièce, qui recueillera d'emblée l'adhésion unanime du Conseil, c'est, par exemple : « Traire les vaches est un honneur »(1). « Faire des enfants est un plaisir ». « Gouverner, c'est pleuvoir ». « Payer l'impôt est une joie ». « L'avenir de la France est dans l'eau ». etc... Il convient, on le sent, de réfléchir longtemps à l'avance sur cette contribution que chaque Ministre est tenu d'apporter à la déclaration. L'ennui, c'est qu'il y a toujours une incertitude sur le portefeuille qui vous écherra. Tel qui le matin s'endort Ministre du Travail se réveille le soir à la Marine. Un esprit méthodique recueillera donc autant de phrases toutes faites qu'il y a de ministères.

A titre d'exemples, nous nous permettrons de donner ci-dessous un modèle de déclaration ministérielle. Nous l'avons formée de phrases empruntées indifféremment aux déclarations de MM. Jules Simon, Ferry, de Rochebouët, Brisson, Ribot, Clemenceau, Caillaux, Barthou et Poincaré. Nous nous sommes bornés à assurer la liaison entre ces hommes d'Etat à l'aide de quelques conjonctions, prépositions ou adverbes. On remarquera que cette déclaration est de l'espèce passe-partout. Elle ne néglige aucun des grands problèmes de l'heure. Un système d'accolades, d'*ad libitum* judicieusement ménagés permet de l'utiliser sous n'importe quel régime. Il ne sera pas réclamé de droits d'auteur aux futurs Présidents du

(1) Variante pour le Ministre des Finances (car tout le monde n'a pas la chance d'être à l'Agriculture) : « Traire les contribuables est un délice. »

Conseil qui nous feraient l'honneur de la mettre à profit. Il n'en sera pas payé par nous aux anciens.

Messieurs,

Le nouveau ministère investi de la confiance *du Président de la République,* / *du Roi,* / *des Soviets,* ne serait pas { *capable* / *incapable* } de remplir la tâche qu'il a acceptée, s'il ne trouvait dans votre assemblée l'appui d'une majorité qui lui impose une toute autre politique et l'oblige à s'en désolidariser (1). Son premier devoir, c'est donc de vous faire connaître cette politique.

Très nettement { *républicaine,* / *royaliste,* / *soviétiste,* } elle sera dénuée de tout caractère de provocation comme de toute marque de faiblesse. Il faut avant tout qu'elle perpétue l'équivoque et qu'elle fasse pénétrer dans chaque { *département* / *province* / *soviet* } de France cette conviction que la population honnête, paisible et laborieuse aura le Gouvernement de son côté, et qu'elle n'a rien à attendre de lui.

Nous tenons donc pour notre { *mission* / *devoir* / *mandat* } le plus impérieux de prendre résolument toutes les mesures qui assureront le respect dû { *à la République,* / *à la monarchie,* / *aux soviets,* }

(1) On remarquera peut-être que cette phrase initiale ne signifie rien, par quelque bout qu'on la prenne. C'est dans une déclaration ministérielle le propre de tout préambule qui se respecte.

ou à toute autre forme de Gouvernement ; et notre tâche sera d'affermir le régime de paix et de guerre, de justice et d'amour que le pays tout entier a voulu se donner

{ *en fondant* / *en restaurant* / *en proclamant* } { *la République* / *la Monarchie* / *les Soviets.* }

A la base de nos préoccupations, nous placerons l'Agriculture.

{ *La République* / *La Monarchie* / *Le régime soviétique* } n'a pas

un instant cessé de s'inquiéter de relever le courage, de seconder les efforts de cette vaillante { *démocratie* / *aristocratie* } rurale qui est une des sources les plus fécondes de richesse et de prospérité pour le pays, l'une des forces sur lesquelles se sont

{ *appuyées* / *adossées* / *assises* } de tout temps les institutions { *républicaines.* / *monarchiques.* / *soviétiques.* }

Le Gouvernement estime que l'heure est enfin venue d'assurer de larges exemptions fiscales à cette catégorie

de { *travailleurs* / *sujets* / *prolétaires.* }

Les questions qui atteignent au fond même de ces grandes affaires préoccupent à juste titre la Nation. Aussi bien

{ *la République* / *la Monarchie* / *le régime soviétique* } a-t-elle déjà { *voté* / *édicté* / *proclamé* } — il

un certain nombre de { *lois* / *ordonnances* / *oukases* } en vue de hâter le relèvement { *du commerce* / *du change* / *des impôts.* }

Nous continuerons à favoriser de toutes nos forces

la multiplication des échanges, et partant, des intermédiaires. Par tout un système de consortiums, de monopoles et de cartels, par des prêts à long terme proposés aux gros commerçants et par des emprunts à court terme imposés aux petite négociants, par des dérogations largement consenties en matière de fraude alimentaire et de tromperie sur la chose vendue, nous comptons fermement assurer à tous une équitable répartition des produits manufacturés. (*Très bien, à droite et au centre*).

Le problème financier retiendra toute notre attention. Une économie de tous les instants nous permettra d'assurer l'équilibre instable de notre budget et de consolider son déficit, en même temps qu'un projet de loi spécial, fondé sur la confiscation, garantira, sans vexation ni inquisition, la rentrée normale de l'impôt. Progressif et dégressif à la fois, fondé sur les signes intérieurs de la fortune et sur les marques extérieures du respect, le nouvel impôt global, tout en frappant sévèrement les revenus pléthoriques, conférera à la masse des contribuables les avantages les plus libéraux. Ces avantages iront en effet de l'exemption totale à la base (revenu de moins de 1 fr. par an) jusqu'à la confiscation totale au sommet (revenus de plus de 1 fr. par an).

Des ressources sont indispensables à la marche des services publics, mais notre devoir est de limiter le sacrifice que nous devons demander aux contribuables dans la mesure où nous pourrons le faire sans nuire à leurs intérêts et aux affaires sans cesse croissantes dont ils ont la charge. Nous favoriserons les importations dont notre pays a le plus grand besoin : mais nous développeperons le grand courant d'exportation auquel s'est mesurée de tout temps la vitalité { *de la République* / *du royaume.* / *des soviets.*

Nous faciliterons l'armement d'une flotte marchande

et nous désarmerons les unités de notre marine de guerre. Aucune préoccupation en effet ne domine à nos yeux la nécessité d'accroître la défense nationale par des mesures indispensables et urgentes. L'accroissement des forces militaires avait déjà imposé à nos prédecesseurs le devoir de vous soumettre un projet de loi portant à vingt-cinq ans la durée du service militaire. Ce devoir, ce projet, nous les faisons nôtres. Mais en étendant le dit service à la vie tout entière { *des citoyens* / *des sujets de sa Majesté* / *des prolétaires conscients* } nous aurons le sentiment d'en diminuer la charge tout en accroissant la sécurité de nos frontières.

Le défrichement des terrains incultes, particulièrement des forêts restées improductives, est nécessaire. Nous l'entreprendrons. Le reboisement s'impose également. Nous le favoriserons. Il faut que

{ *chaque citoyen* / *chacun des sujets du royaume* / *chaque prolétaire conscient* }

acquière cette conviction que le { *vaisseau* / *la galère* / *la périssoire* }

de { *la République* / *la Monarchie* / *du régime soviétique* } n'obéit pas à l'impulsion ferme et soutenue de ses pilotes, mais vogue au souffle des évènements contraires, et que loin de piétiner sur place,

{ *il* / *elle* } vole dans le vent, les ailes déployées.

Un gouvernement qui ne gouverne pas, et qui poursuive, quels que soient ses membres, sous des formules à peine changées, la politique active et temporisatrice de ses prédecesseurs, c'est, Messieurs, un programme dont nous ne nous dissimulons pas la hardiesse, mais

que nous poursuivrons sans crainte, dans le respect du désordre établi et d'une législation dont le pays a su apprécier la complexité sans cesse accrue et la sereine incohérence.

Messieurs, nous venons de jalonner la route qui s'ouvre à vos regards, afin que l'accord se puisse faire en toute clarté aussi bien sur les variations infinies de la politique { *républicaine* / *royaliste* / *soviétiste* } que sur l'orientation des grandes avenues à l'extrémité desquelles nous sourit l'avenir lumineux où, dans une organisation de garanties appropriées, pourra s'épanouir enfin { *l'individu collectif* / *la collectivité individuelle.* }

Pour exécuter ce programme, nous opposerons aux entreprises violentes la solide barrière des lois qu'il suffit de tourner, et désireux que notre politique d'inaction soit en même temps une politique d'apaisement, nous veillerons à ce que l'extrême { *indulgence* / *rigueur* } ne devienne jamais { *faiblesse* / *tyrannie* }

Messieurs, nous avons parlé. Si votre confiance nous en fournit les moyens, nous agirons.

Pour ceux que la lecture de cette trop longue déclaration pourrait indisposer, nous avons résolu le difficile problème de trouver une formule algébrique qui contient les caractéristiques essentielles de chaque ministère et fasse ressortir l'action particulière qu'il est appelé à exercer sur les intérêts généraux de la nation :

Ministère des Finances : *Economiser.*
Ministères des Travaux Publics : *Dépenser*
Ministère des Régions libérées : *Réparer.*

Ministère de la Guerre : *Démolir.*
Ministère du Commerce : *Importer.*
Ministère de l'Industrie : *Exporter.*
Sous-Secrétariat de l'Heure Légale : *Avancer.*
Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes : *Retarder*
Ministère de l'Intérieur : *Promettre.*
Ministère des Affaires Etrangères : *Ne pas tenir.*
Ministère du Travail : *Travailler.*
Ministère des Pensions : *Dormir* (1).

Construire — Démolir + Economiser — Dépenser + Importer — Exporter + Avancer — Retarder + Promettre — Ne pas tenir + Travailler — Dormir = 0.

Dans cette formule algébrique tient tout le secret des programmes ministériels.

Il s'agit maintenant de passer à l'application.

(1) Depuis le passage de M. Henry Véron au Ministère de l'Agriculture, il est devenu impossible de déterminer le sens de l'activité de ce Ministère. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

VIII

M. SOLIVEAU A L'ŒUVRE

Si certains Ministres ne vont pas dans le bien jusqu'où ils pourraient aller, c'est par le vice de leur première instruction.

La Bruyère.

Que celui qui a voté se taise, que celui qui est élu parle.

Maxime espagnole.

M. SOLIVEAU A L'ŒUVRE

Mirabeau ne fit pas preuve d'une psychologie bien pénétrante lorsqu'il affirma : « La place de ministre fait d'un homme un tout autre homme ». M. Soliveau, devenu ministre, restera semblable à lui-même. Il conservera tout entière sa rondeur, son incompétence et sa simplicité. Il continuera de lècher attentivement les pieds de ses électeurs. Tout comme un simple député, il fera leurs petites commissions, Mais ces légitimes soucis électoraux ne le détourneront pas de ses devoirs envers le pays.

Et voici où notre memento pourra, une fois de plus lui être d'un grand secours. Car M. Soliveau n'a pas encore l'habitude d'être ministre. Il pourrait être tenté, par excès de zèle, d'entreprendre l'étude de problèmes qui dépasseraient son ressort. Ainsi, Ministre de l'Intérieur, il se croirait peut-être obligé de se lancer dans un vaste plan de réorganisation administrative. Funeste erreur, et qui entraînerait les pires catastrophes : un Ministre de l'Intérieur a bien autre chose à faire. N'est-ce pas en effet sur lui que repose, pour ainsi dire, le poids du gouvernement tout entier ? Car on imagine sans peine que le commerce puisse marcher sans Ministre du Commerce, les Postes et Télégraphes sans sous-secrétaire d'Etat. Mais comment le corps électoral pourrait-il voter sans avoir reçu quelques directives ?

M. de Persigny l'avait compris, comme en témoigne cette remarquable circulaire qu'il adressa voici quelques lustres à ses préfets : « Comment, demandait-il, huit millions d'électeurs pourraient-ils s'entendre pour distinguer entre tant de candidats si recommandables à des

titres divers et sur tant de points à la fois ? Il importe donc que le gouvernement éclaire à ce sujet les électeurs. Comme c'est évidemment la volonté du peuple d'achever ce qu'il a commencé, il faut que le peuple soit mis en demeure de discerner quels sont ses amis et quels sont les ennemis du Gouvernement qu'il vient de fonder ». On ne peut nier que le syllogisme ait de l'élégance et de la bonne grâce. C'est un raisonnement du même genre que fit Waldeck-Rousseau : « Aucun gouvernement disait-il, n'admettra jamais que les fonctionnaires ne traduisent pas par leurs actes les doctrines qui sont celles du gouvernement lui-même, et cela par la raison que les doctrines du gouvernement ne sont pas autre chose que les doctrines du Parlement, c'est-à-dire les doctrines du pays ». C. Q. F. D. Nous n'insisterons pas. M. Soliveau trouvera dans ces quelques lignes de ses deux glorieux prédécesseurs le modèle de la circulaire à la fois ferme et libérale, que dès son installation à la place Beauvau il fera tenir à ses préfets pour assurer la réélection des membres du gouvernement et de leurs amis. A cela se bornera son rôle. Le Ministre de l'Intérieur est, si l'on nous permet cette image, le chien de garde du gouvernement. Il doit aboyer contre « les gens portant bâton », et laisser passer les fournisseurs.

Supposons maintenant que M. Soliveau ait recueilli le portefeuille de l'Instruction Publique. En ce cas, c'est un autre genre de travail qui l'attend.

Un Ministre de l'Instruction Publique a pour fonctions :

1°. — de prononcer des discours.

2°. — de distribuer des décorations.

3°. — de visiter des salons.

Ses discours lui sont préparés par son chef de cabinet

lequel en avait confié la rédaction au chef-adjoint, qui s'est remis de ce soin sur un attaché, qui les a fait faire dans les prisons.

Quant aux décorations dont dispose le Ministre de l'Instruction Publique, elles sont de deux sortes :

1° — Les Palmes. Pour les obtenir, il suffisait jadis d'être proposé par le président du comité électoral de son arrondissement. Il n'était pas indispensable de savoir lire. Les instituteurs et professeurs ne pouvaient y prétendre, les premiers qu'après vingt-cinq ans de services (électoraux), les seconds que vingt ans après leur retraite et à la veille du gâtisme. M. Bérard a changé tout cela. Mais on sait que M. Bérard est un bel esprit.

2°. — La Légion d'Honneur. Le Ministre n'a sur ce point qu'à contresigner les propositions qui lui sont faites : pour les poètes par M. Georges Lecomte, pour les romanciers par M. Pierre Benoit ; pour les peintres par le Président de la Société Protectrice des Artistes Français ; pour les compositeurs par MM. Henri Christiné et Francis Salabert.

J'ai dit que le Ministre de l'Instruction Publique est également chargé d'inaugurer le Salon. En ce cas, des agents veillent sur sa sécurité et les peintres cubistes sont l'objet d'une surveillance discrète.

Troisième hypothèse : M. Soliveau est Ministre du Commerce. Divers problèmes se présentent à lui : problème du pétrole, problème des transports, problème du charbon, problème de la vie chère. M. Soliveau ira au plus pressé, et dans les trois jours qui suivront son avènement, il déposera son projet de loi sur la définition du mot *miel*. En voici l' « exposé des motifs », que nous copions dans l'*Officiel*.

« Comme toutes les industries qui suscitent une application constante de la main-d'œuvre et une adaptation

continue de l'ingéniosité de l'homme et de ses forces d'invention, l'apiculture française a grandement ressenti les effets de la guerre. Elle a surtout payé un lourd tribut par suite de la mort au champ d'honneur, d'un grand nombre de ses adeptes. A l'heure actuelle, l'apiculture est gravement menacée par des dangers redoutables venant aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Pour parer à la concurrence déloyale de l'Allemagne, qui invertit (1) du sucre de betterave par l'acide chlorhydrique, et dont les manœuvres sont érigées contre nous par-delà les océans (2), le ministre ne peut actuellement que brandir (3) la loi du 1er août 1905 et les règlements d'administration publique qui en découlent. Cela ne suffit pas à nos industrie mellifère. C'est dans ces vues que le Ministre dépose le projet de loi suivant :

Art. 1er.— A partir de la promulgation de la présente loi, le terme *miel* ne pourra être employé en France que pour désigner le produit naturel des abeilles. L'expression « miel de fantaisie » ou toute autre appellation similaire est interdite (4-5).

Art. 2. — Afin de protéger l'apiculture française, le terme *miel* devra être suivi du nom du pays d'origine. (Par exemple : miel d'Alors).

Art. 3. — Toutes dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

Ainsi l'on ne pourra plus dire *mouche à miel* sans ajouter aussitôt : *de Narbonne, bonne d'enfants,* comme

---

(1) Ces Allemands !...

(2) Ce qui est en effet un phénomène d'érection remarquable.

(3) N'ayez pas peur, il a l'habitude.

(4) Sauf en temps de guerre naturellement.

(5) Si M. Soliveau est chargé du portefeuille de la Guerre, il pourra d'inspirer du même projet. Il lui suffira de remplacer les mots « *miel de fantaisie* » par ceux de « *képi de fantaisie* »

dans les élégies dadaïstes. Les poètes avaient déjà compris l'importance de cette indication d'origine, et jamais vous ne verrez le mot *miel* dans une strophe sans qu'il soit suivi de la mention « de l'Hymette » destinée à éviter toute confusion avec les divers ersatz allemands obtenus par l'inversion du sucre de betterave. A noter du reste que cette méthode est d'ores et déjà employée pour d'autres denrées, c'est ainsi qu'on dit toujours :

crottes de *chien*
chien *d'aveugle*
aveugle *du Ponts des Arts*, etc...

Mais nous retombons dans un poème de M. Jean Cocteau.

Ministre de l'Agriculture, M. Soliveau... Ici notre plume hésite un instant, puis nous refuse tout service. Ce n'est pas à nous en effet, chétifs, qu'il appartient de dire ce que fut M. Soliveau, ministre de l'Agriculture. L'histoire est là pour répondre.

Les prédécesseurs de M. Soliveau avaient organisé l'un la Semaine Nationale du blé, l'autre la Semaine Nationale du Lait, le dernier, le regretté Henry Chéron, la Semaine Nationale du Fromage Mou. A la suite de quoi un renchérissement formidable de ces diverses denrées s'était produit.

On se rappelle cette émouvante histoire. M. Soliveau était ministre depuis quinze jours, et tout occupé à caser ses électeurs, il n'avait encore rien organisé. On commençait donc à jaser, le mot d'incapable avait même été prononcé. C'est à ce moment précis qu'un journaliste à court de copie s'avisa d'aller trouver le ministre de l'Agriculture. Ce folliculaire n'y mettait point de malice. Il avait vu maint personnage ; il savait qu'un

projet chasse l'autre ; il savait aussi qu'un quart d'heure d'entretien avec le titulaire d'un portefeuille rapporte encore cinquante francs, malgré la guerre. Quant à Soliveau, ministre pour la première fois, il croyait aux vertus de l'Interview. Il se vit reproduit en pied à la première page du *Grand Quotidien*, ses projets expliqués, commentés, entrelardés de phrases aimables : « Tout dans la personne du nouveau ministre respire l'énergie, la volonté. Sous les sourcils noirs qui témoignent d'une virile résolution, le front bien dégagé atteste une voix perçante ; au-dessus du front, des yeux clairs profondément encadrés dans une barbe poivre et sel montrent clairement une intelligence en éveil ». Soliveau fit donc entrer le journaliste. Minute émouvante. Pour Soliveau du moins, car le journaliste avait l'habitude. Sitôt assis, il s'enquit, en homme pressé : « Vos projets, Monsieur le Ministre ? » Soliveau n'y avait pas encore songé. Mais du temps lointain où il lisait avec une secrète envie les interviews des grands de la terre, une phrase lui revint soudain : « Appelé à continuer l'œuvre de mes prédécesseurs... » Il marqua un temps. « J'organiserai une semaine. » Le journaliste poli enregistra : « ... Une semaine. » Soliveau poursuivit : « ... Une semaine Nationale du Mouron Blanc ». — « Pour les petits oiseaux ? » — « Vous l'avez deviné, dit Soliveau. L'homme s'inclina. « Il suffit, Monsieur le Ministre. » Le soir même une note Havas paraissait dans tous les journaux : « Le Ministre de l'Agriculture, désireux de continuer l'œuvre si brillamment entreprise par MM. Dupont, Durand et le regretté Chéron, ses prédécesseurs au Ministère de l'Agriculture, a décidé d'organiser dans le plus bref délai une Semaine Nationale du Mouron Blanc. Nul n'ignore qu'il y a là un problème complexe qui touche par bien des côtés à la production agricole. Si d'une part en effet le Mouron

Blanc, par la facilité avec laquelle il se reproduit, est une des causes et la moins connue, du déficit que nous avons le regret de constater dans nos récoltes de céréales, d'autre part on n'ignore pas que le Mouron Blanc, particulièrement riche en chaux et en protoxyde d'azote, est indispensable à l'alimentation et à la reconstitution du squelette d'un certain nombre d'oiseaux destructeurs de chenilles, larves et charançons. Le Ministre de l'Agriculture s'est préoccupé de concilier ces deux points de vue en apparence seulement contradictoires. Il va incessamment organiser à Paris une grande consultation à laquelle seront conviés tous les maires de nos communes rurales en même temps que les représentants les plus qualifiés de la science avicole. D'ores et déjà un programme d'études a été confié à une commission qui compte dans son sein des personnes particulièrement compétentes, notamment M. Raraavis, directeur de l'Institut de profilaxie (1) horticole et du Museum d'histoire avicole. Nul doute que les études qui vont être entreprises n'aboutissent à un résultat dont les effets sur notre change à la Bourse de New-York ne peuvent être que très favorables ».

A la lecture de cet entrefilet M. Soliveau fut déçu ; il avait espéré mieux. Mais il savait qu'aux ministres même, les débuts sont difficiles, et en véritable homme d'action il passa tout de suite à la réalisation de son projet. Le discours qu'il prononça en inaugurant les travaux de la Commission d'Etudes mérite de rester ; il est digne d'un si grand homme.

Modeste, le Ministre commence par rappeler les travaux de ses devanciers : « Si, comme l'a justement dit M. Chéron, « traire les vaches est un honneur », ramener

(1) Jusqu'à ces derniers temps ce mot s'écrivait *prophylaxie* : mais depuis l'avènement de M. Chéron, il s'orthographie avec un F, comme dans un *mercanti*.

le mouron blanc à sa véritable destination est un devoir national. Certes, le mot de Sully demeure vrai, Labourage et Pâturage sont les deux mamelles de la France. Mais il en est une troisième, jusqu'ici trop oubliée, à laquelle il convient de restituer sa véritable figure : je veux parler du ramassage du Mouron Blanc. Cette opération, en effet, dont la haute utilité n'a certes pas échappé à votre vigilante attention, et qui a été laissée jusqu'ici à l'arbitraire de nos énergiques populations rurales, doit être désormais soumise à de justes mais nécessaires prescriptions. Récemment encore, sur l'initiative du Ministre des Travaux Publics, on a réuni, codifié dans le même texte la multiplicité des procédés qui assuraient encore, au hasard des coutumes provinciales, dans nos charmantes rivières restées si françaises, le frai des escargots de la Meuse et des écrevisses de Bourgogne. Hésiterons-nous à entrer dans cette voie lorsqu'il s'agit de cette question vitale du Mouron Blanc ? Non, Messieurs : venus des quatre coins de notre Gaule natale, des Pyrénées où chantent les gaves et de la Bretagne où la mer couvre d'une écume pareille à une dentelle des fjords plus beaux que ceux de la lointaine Norvège, vous ne le penserez pas. Mais unis dans cette étroite solidarité nationale dont parle si bien l'historien, et sans laquelle aucun peuple n'est véritablement grand, vous saurez sacrifier aux intérêts généraux ce que vos usages locaux peuvent avoir de suranné tout en demeurant respectables. En avant, Messieurs, pour le progrès, pour la vie chère, pour le Verdun du Mouron Blanc, pour la Marne des petits oiseaux ».

Ce discours fut un triomphe. Mais où l'approbation du pays se manifesta plus ouvertement encore, c'est lorsque le Ministre, à l'issue de la semaine du Mouron Blanc, adressa aux préfets sa fameuse circulaire. On tomba d'accord que depuis la dépêche de Waldeck-

Rousseau sur la liberté de conscience, rarement initiative ministérielle avait su revêtir une forme à la fois aussi ferme et aussi concise. Nous ne pouvons mieux faire que de la reproduire in-extenso.

« *Le Ministre de l'Agriculture à Messieurs les Préfets, Ingénieurs avicoles et Directeurs d'Offices plumicoles* :

Parmi les nombreuses questions qui ressortissent à mon département, mon attention, dont vous connaissez la vigilance, a été appelée d'une façon toute particulière (1) sur l'intérêt national qui s'attacherait à favoriser la reproduction et la multiplication d'un certain nombre d'oiseaux tels que le serin (*Canaris vulgarus*) le moineau (*Famulus parisiensanus*) l'hirondelle (*Hirunda bucolica*), et cette fauvette à tête noire de qui le *Cantique des Cantiques* à dit si poétiquement : *Nigra est, sed alba.* Chacun de ces volatiles par la consommation abondante qu'il fait à de certaines saisons des larves, coléoptères, chenilles, sauterelles, grillons, seiches, limaces et autres insectes parasites de nos champs, voire de nos simples potagers, apporte en effet à l'œuvre entreprise par nos laborieuses populations rurales une importante contribution, que l'Office de statistique agricole, créé par une loi récente, a reçu mission de déterminer plus exactement.

Après avoir examiné les divers procédés employés au cours de notre histoire, si féconde en grands capitaines pour favoriser la ponte et l'élevage des volatiles, il a été reconnu par l'Office des Etudes avicoles, fondé par mon prédécesseur en vue de faciliter cette recherche, que les primes à la natalité inscrites au budget en faveur des nichées les plus nombreuses n'avaient donné jusqu'ici que d'assez médiocres résultats. Par contre, on a pu constater que l'ingestion de mouron blanc, par des effets

(1) C'est une formule rituelle.

comparables à ceux de la cantharide sur les hommes, augmentait dans une proportion assez notable la salacité des diverses espèces. D'autre part, le mouron blanc, par la facilité avec laquelle il se reproduit lui-même sans aucune aide, occasionne dans les campagnes plus de ravages que les lapins et les campagnols, si justement redoutés de nos vaillantes populations paysannes.

Dans ces conditions, une commission créée par mes soins a émis le vœu que le Gouvernement, d'une part favorise l'arrachage du mouron blanc par des moyens appropriés, et d'autre part institue un ensemble d'organismes propres à recueillir les graines de cette légumineacée et à en assurer la distribution, jusque dans les moindres hameaux, aux espèces ailées dont il importe d'encourager la reproduction pour faire disparaître de nos guérets les sauterelles, libellules, mouches à miel, colimaçons et autres bombyx si nuisibles aux premières pousses.

Soucieux des grands intérêts dont j'ai la charge, j'ai, en conséquence, décidé que serait créé, dans chaque département, un Office du Mouron Blanc, se subdivisant lui-même en autant d'Offices municipaux qu'il y aura de communes dans ledit département. Le premier soin de ces Offices sera l'organisation de cours publics dans les écoles enfantines, primaires et primaires supérieures, ainsi que dans les lycées, aux cours desquels seront présentés un certain nombre de films destinés à frapper l'imagination des enfants et à leur faire comprendre dès leur plus jeune âge l'urgence de l'œuvre d'intérêt national à laquelle vous aurez à cœur, j'en suis persuadé, de contribuer par vos efforts en y consacrant la meilleure partie de vos nombreuses heures de loisirs.

Au surplus, en vertu d'instructions données sur mon rapport par M. le Président du Conseil des Ministres, la Tour Eiffel a été chargée d'appeler également l'atten-

tion de ses administrés sur l'importance du Mouron Blanc. A cet effet, et à raison d'une fois par quart d'heure — y compris l'heure d'été, — la Tour Eiffel lancera, par toute l'étendue du pays, un télégramme sans fil ainsi conçu : « Au mouron pour les p'tits oiseaux. » Dès que la téléphonie sans fil aura acquis un développement suffisant, des hauts-parleurs procéderont à une émission analogue. Mais d'ores et déjà je vous prie de bien vouloir inscrire d'office au budget des communes bénéficiaires, quatre-vingts centimes additionnels qui seront consacrés à l'acquisition des appareils nécessaires pour l'enregistrement des ondes.

D'autre part, convaincu que l'ensemble des mesures ci-dessus énumérées assurera une récolte particulièrement fructueuse de graines de mouron blanc, je vous serai obligé d'inviter sans plus tarder les communes à aménager des locaux suffisamment sains et aérés pour que les graines recueillies puissent y être entreposées (1).

Dans un but d'économie, j'ai d'ailleurs décidé que ces graines, enveloppées dans des sachets de 10 cm. de hauteur sur 5 cm. de large, d'une contenance d'environ dix grammes, seraient acheminées en franchise à mon ministère, où un service, spécialement institué à cet effet, opérera leur sélection et les mettra ensuite à la disposition des municipalités moyennant : 1°) le remboursement des frais postaux, et 2°) le paiement d'une taxe de 1 franc par graine sélectionnée, dont le produit sera versé à l'œuvre des petits Chinois.

Je vous adresserai ultérieurement les instructions qu'il est utile de prévoir pour la mise à la disposition des oiseaux intéressés des graines ainsi triées, qui seront revêtues chacune d'un cachet de garantie dont une commission spéciale étudie en ce moment le modèle.

---

(1) Il serait même préférable de les faire construire tout exprès.

Je tiens au surplus à vous indiquer qu'une demande de crédits supplémentaires a été déposée sur le bureau de la Chambre et que les fonds ainsi votés me permettront d'attribuer des encouragements sous forme de médailles aux communes qui se seront distinguées dans l'accomplissement d'un devoir sur lequel, connaisnaissant de longue date votre dévouement aux institutions républicaines et avicoles, je considère comme inutile d'appeler plus longtemps votre attention ».

La circulaire de M. Soliveau s'en fut aux nues, tandis que la dépêche de son collègue du Ministère de l'Hygiène sur la graine de bois de lit passait complètement inaperçue. Au salon des Indépendants, trois mille quatre cent soixante sept jeunes filles exposèrent dans la section des Peintres du Dimanche des bouquets de mouron blanc. Le tableau du célèbre peintre Picasso : « Fauvettes et Loriots, distribution de mouron blanc aux oiseaux de la commune de Corvol-l'Orgueilleux sous le patronage du Ministre de l'Agriculture », fut acheté par la Société des Amis de la Belle Jardinière.

Mais la jalousie veillait. Quinze jours plus tard, M. Soliveau n'était plus ministre. De son œuvre si patiemment édifiée, il ne reste plus aujourd'hui qu'un chapitre au budget, dont le chiffre augmente tous les ans, sous la rubrique « Subventions aux Préfectures pour services rendus dans le ramassage du mouron blanc », trois offices et quelques centaines de fonctionnaires.

La place nous manque pour passer en revue les divers autres ministères ou sous-secrétariats d'Etat dont M. Soliveau peut être appelé à assumer la charge. Mais grâce aux quelques exemples que nous venons de citer, nous ne doutons pas que M. Soliveau ne puisse, en

procédant par voie d'analogie, se tirer de n'importe quelle difficulté.

Au demeurant, pour toutes les questions qui présentent quelque gravité, n'a-t-il pas auprès de lui ces merveilleuses machines à mâcher la besogne que sont les commissions et sous-commissions ? Par exemple, au temps où l'activité du cabinet tout entier, ainsi que du Parlement, était dominée par la question de savoir si l'on devait extraire la pulpe des noix de coco par le gros ou par le petit bout, M. Soliveau n'a pas hésité. Sans perdre de temps, il a constitué une commission de cinquante membres, dont la première délibération fit ressortir que vingt-cinq membres tenaient pour l'extraction par le gros bout, tandis que les vingt-cinq autres étaient partisans de l'extraction par le petit bout. Cette commission siégea quarante-neuf fois, après quoi elle décida de se subdiviser en douze grandes sous-commissions et dix petites qui siègèrent chacune vingt-huit fois. Trente de ses membres furent faits chevaliers de la Légion d'Honneur (1). Au bout de huit ans de travaux, elle dut se dissoudre, un modeste fonctionnaire du Ministère des Colonies ayant démontré, dans un traité de six cents pages, enrichi de nombreuses illustrations, que les noix de coco, même lorsqu'on les achète à Paris dans les petites voitures, ne contiennent rien d'utilisable. Au surplus, entre temps, sur la foi des rapports amoncelés, la noix de coco avait tellement renchéri que seul M. Basil Zaharof aurait pu se payer le luxe d'en extraire quoi que ce soit.

(1) Les **vingt autres** l'étaient déjà.

IX

M. SOLIVEAU
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le trou par en haut.

M. SOLIVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

C'est fini, M. Soliveau est Président de la République. Nous n'entendrons plus parler de lui...

Car si la Présidence de la République constitue le glorieux couronnement d'une carrière, il faut bien le dire, cette couronne est un éteignoir. Lorsqu'un de nos hommes d'Etat entre à l'Elysée, on observe que son importance politique, son rayonnement, pour ainsi parler, loin de s'accroître, diminue, pour n'être bientôt plus que néant. Comme Président du Conseil, il avait toute la presse à ses ordres, pour faire chanter ses louanges. Voire, il pouvait collaborer lui-même, sous le pseudonyme transparent de Trois-Etoiles, dans de grandes revues, dans des journaux à gros tirages. Une fois devenu Président de la République, il ne dispose plus que d'une feuille très peu lue, le *Journal Officiel*, où l'on voit sa signature au bas de ces articles si ennuyeux, si dépourvus de fantaisie, que l'on nomme " lois " et " décrets ". « Qui donc a dit : la Présidence de la République mène à tout, à condition d'en sortir » ? C'est bien vrai. Voyez l'un de nos derniers Présidents de la République : sorti de l'Elysée, il a fait son chemin, il est devenu Président du Conseil. Après avoir gravi la côte, il la redescend allègrement : il recommence sa carrière à rebrousse-poil. Bientôt il sera député, puis conseiller d'arrondissement, puis maire de sa commune natale, puis candidat au conseil municipal, puis, — à la prochaine guerre, — caporal de chasseurs alpins, et ainsi de suite. Nous ne désespérons pas de le voir dans une petite voiture, ou bien apprenant sagement

son B, A, BA entre les bras de sa nourrice aux durs tétins (1).

Mais tout le monde n'a pas la chance de M. Poincaré. Aussi n'est-il pas étonnant que, désespérés de voir décliner leur étoile dans le moment même où ils sont portés au pinacle de la hiérarchie républicaine, les Présidents de la République tentent par tous les moyens de retenir cette gloire dont ils ont soif et qui les fuit. Les uns, pour faire parler d'eux, se jettent par la portière d'un express, d'autres paient des bocks en cachette aux chansonniers de Montmartre pour figurer dans leurs couplets à la place de M. Microën ; d'autres enfin, comme M. Millerand, font du cinéma.

Mais ... comme dit la comtesse de Noailles,

Mais de si doux plaisirs n'apaisent pas le sang

et les Présidents de la République ne sont pas heureux. Alors, pour oublier, ils voyagent. Ils se font de leur wagon spécial un Elysée roulant, par opposition à l'autre, l'Elysée Reclus. Attaché pour sept ans à sa présidence, comme l'escargot à sa coquille, cette infirmité même a pour effet de susciter chez le plus haut magistrat de l'Etat la passion des déplacements. Landau, chemin de fer, six-cylindres, auto-chenille, chameau, tout lui est bon pour voyager, et même la femme, qui est comme chacun sait, le plus aimable mais aussi le plus fatigant des moyens de transports. Il n'y a que le métro, l'avion et la trottinette qu'il s'interdise, comme par trop dangereux.

Nous ne sommes pas les premiers à signaler l'humeur pérégrine du Président de la République. Alfred Jarry l'avait déjà remarquée. « Le Président de la République, écrit ce savant, accomplit, à l'instar de l'hirondelle, du martinet, de l'omnibus, du pigeon et du

(1) Durs tétins de nourrice font le nez camus. (Rabelais).

commis-voyageur, des migrations périodiques. D'après les données actuelles de la science et nos personnelles observations, les migrations du Président de la République n'obéissent point à un bas instinct de conservation ou de confortable, comme celles des oiseaux qui partent au midi, quand il fait froid, pour avoir chaud, et au nord pour être au frais. Le Président de la République n'obéit point à la température, mais à la pesanteur. Il oscille tel un pendule de ci, de là, avec Paris pour centre (1) ».

En terminant, Alfred Jarry remarque justement : « Il n'y a qu'un être vivant qui voyage plus vite que le Président : le pigeon voyageur. Il n'y a qu'un être vivant qui voyage plus utilement que le Président : le commis-voyageur. Mais les qualités du Président s'inspirent des qualités de l'un et l'autre animal : il unit à la la célérité la pratique : courtier « en France » — comme on dit « en vins » — à l'étranger. »

On ne saurait mieux s'exprimer. Toutefois l'honorable M. Alfred Jarry est mort avant d'avoir pu mettre au point ses observations. S'il avait vécu, il aurait noté que le Président ne voyage plus que dans un wagon plombé, l'expérience ayant démontré qu'il ne pouvait

(1) " Ceci explique qu'un balancement l'ait envoyé en Algérie et que l'élan du retour le rejette jusqu'à Londres. On se rappelle l'expérience de Foucault au Panthéon. Le pendule passe par une série de points qui n'avaient pas été prévus dans son premier itinéraire. Et voilà pourquoi la terre tourne. Il est grandiose de renouveler l'expérience de Foucault avec un Président de la République ; il passe, au cours de ses oscillations, par toutes les capitales. Autre similitude : comme le pendule, (ou la pendule), le Président ne marche que pendant un temps donné. Après quoi il s'arrête, et on le remonte, ou c'en est un autre... "

Plus loin, Alfred Jarry demande : " Pourquoi n'organise-t-on pas des courses de Président de la République ? Nous ne répondrons à cette question : parce que M. de la Fouchardière ne consentirait jamais à miser dessus.

apercevoir un passage à niveau sans se jeter, du train, dans le lit de la garde-barrière.

*
* *

En ne portant son analyse que sur l'un des caractères du Président de la République, sa mobilité, Alfred Jarry n'a peut-être qu'imparfaitement défini son idiosyncrasie. Le Président de la République en effet n'est pas seulement un touriste. C'est encore, c'est surtout, ne l'oublions pas, le plus haut magistrat de la nation. Considérez le schéma de l'Etat : en bas, plusieurs millions d'électeurs ; plus haut, quelques centaines de parlementaires ; auprès du faîte, une douzaine de ministres. A cette pyramide, il faut une pointe. Cette pointe, ce sera le Président de la République (1). C'est le dernier vers du sonnet, l'accord final de la symphonie, la poire au sommet du compotier.

Mieux que le roi, le Président de la République a le droit d'affirmer : « l'Etat, c'est moi ». Car, suprême émanation de la volonté nationale, il concrètise, sous une forme à la fois officielle et familière, l'ensemble des aspirations du pays. La nation le choisit à son image. Telle époque, tel Président. C'est ainsi que nous avons vu tous les personnages qui se sont succédé à l'Elysée incarner tour à tour l'une des qualités constitutives de ce qu'on nomme « l'esprit français », celui que, dans le moment, le jugement public estimait le plus important, ou le plus significatif : Mac-Mahon l'esprit, le primesaut ; Sadi-Carnot la souplesse ; Félix Faure la tenue, le respect de soi-même ; Loubet le pardon des injures ; Fallières la grâce ; Poincaré la paix, la bonho-

(1) Quand nous disons " pointe ", c'est une façon poétique de parler. Car le Président de la République est, en général, harmonieusement arrondi. Un Président de la République doit être corpulent. Un Président maigre est une erreur. Les Présidents maigres n'ont jamais fait long feu : exemple Sadi-Carnot et Paul Deschanel.

mie, la tranquillité à l'intérieur comme à l'extérieur ; Paul Deschanel la fantaisie et le goût de l'aventure ; Millerand la photogénie ...

Et M. Soliveau, dites-vous ? Nous ne le savons pas encore. Electeurs et lecteurs, c'est de vous que tout dépend. L'instant est solennel. Votre nouveau Président est entre vos mains. De lui, qu'allez-vous faire ? Un jouet, un meuble ou un motif ornemental ?

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?

C'est vous qui nous le direz demain.

X

ESSAI SUR LE STYLE POLITIQUE

La lâcheté ne fait pas la vaillance
Et vingt revers ne font pas un succès.
Mais la France sera toujours la France
Et les Français seront toujours Français.

André Lefèvre.

La parole est une étrangère
Qui supplante en nous la raison.

Soliveau.

ESSAI SUR LE STYLE POLITIQUE

Le Style politique a ses lois qui lui sont propres. Le style de M. André Lefèvre n'est pas celui de M. Maginot. Le style de M. Léon Daudet n'est pas celui de Flaubert. Tout de même qu'il a sa logique particulière, qui est gouvernée par la lune, le Parlement a sa syntaxe et sa rhétorique. La grammaire de la Chambre obéit à l'art poétique de Verlaine, qui recommande, on s'en souvient,

De la musique avant toute chose.

C'est pourquoi tout discours parlementaire s'accompagne d'une partie concertante, exécutée par les chœurs et par des pupitres. Verlaine conseille aussi l'emploi judicieux de la perle et du cuir dans l'ornementation d'une harangue :

Et pour cela préfère l'impair,

dit-il. Les parlementaires n'ont garde d'y manquer.

M. Soliveau, qui pouvait à la rigueur, à l'époque, déjà lointaine, où il n'était que candidat dans le département de la Moyenne-Inférieure, tenir à ses électeurs le langage de la simplicité, a dû, dès sa première ascension à la tribune, sacrifier aux usages du style politique. Il lui faudra se constituer un petit vocabulaire d'adjectifs congrûment choisis, et dont la disposition occupera tous ses soins. Chamfort l'a dit, l'éloquence n'est que le contact de deux épithètes.

Quelques exemples :

les *intérêts*	seront toujours	*légitimes*	
les *populations*	—	—	*laborieuses* (ou *rurales*)

Les *problèmes*	seront	toujours	*pressants*
La *République*	sera	—	*française.*
Les *principes*	seront	—	*directeurs.*
L'*équilibre*	sera	—	*financier.*
La *justice*	—	—	*fiscale.*
L'*horizon*	—	—	*lumineux.*
Les *principes de 89*	seront	—	*immortels.*
Les *agriculteurs*	—	—	*vaillants.*
Les *commerçants*	—	—	*actifs.*
La *réforme*	sera	—	*électorale.*
L'*école*	—	—	*laïque.*
L'*état*	—	—	*sanitaire.*
Les *femmes*	seront	—	*en couches.*
L'*armée*	sera	—	*forte.*
Les *soldats*	seront	—	*poilus.*
Les *officiers*	—	—	*héroïques.*
L'*assistance*	sera	—	*gratuite.*
L'*avarie*	—	—	*redoutable.*
Les *responsabilités*	seront	—	*lourdes.*
L'*instruction*	sera	—	*obligatoire.*
Le *budget*	sera	—	*déficitaire.*
L'*Allemagne*	—	—	*de mauvaise foi.*
La *moindre erreur*	—	—	*funeste.*

M. Soliveau devra se garder de toute confusion. Songez plutôt à ce qui arriverait, si dans un discours il venait à parler d'une République *fiscale*, d'une réforme *laborieuse*, de responsabilités *en couches*, d'un horizon *en déficit*, d'un budget *de mauvaise foi*, de femmes *gratuites*, ou d'avarie *obligatoire*. La moindre erreur ici serait *funeste*.

***

La rhétorique parlementaire use de toutes les figures ou *tropes* que l'on enseignait jadis dans les collèges. Le pléonasme lui est familier, comme la synecdoque, l'hyperbole et l'épiphonème. Et l'anacoluthe, dont le nom

évoque la silhouette d'un de ces monstres antédiluviens, sandhuzag ou martichoras, que met en scène la *Tentation de Saint Antoine*, promène dans les discours de la Chambre son long corps de scolopendre atteint de gigantisme.

L'une des figures que la rhétorique parlementaire emploie le plus volontiers est l'« hypotypose », qui consiste, nous disent les traités spéciaux, à peindre l'objet avec des couleurs si vives et si vraies qu'elle le met en quelque sorte sous les yeux. Ainsi, lorsqu'on affirme que « le principe du progrès démocratique est adossé au suffrage universel », ou que « la direction ne prend jamais son képi » (Colonel Girod, député du Doubs).

M. Soliveau aura soin d'employer judicieusement la figure appelée « effet ». L'*effet* consiste à faire sentir l'importance d'une chose (en bien ou en mal), par le développement de ses suites (en bien ou en mal). Par exemple, M. Théo Bretin a obtenu un admirable *effet* lorsqu'il s'écria, pour défendre le pinard : « Un verre de vin à nos poilus, c'est un verre de moral qu'on leur verse ». Et tel autre parlementaire a fait récemment pleurer la Chambre par ce simple mot : « Les pêcheurs, Messieurs, n'ont plus aujourd'hui le poisson qui était leur pain quotidien ». Mais quelle est au juste la figure dont usa l'amiral Lacaze, quand il déclara certain jour « vouloir rester sur le terrain de l'armée de mer ». N'est-ce point cela que les grammairiens nomment *métaphore* ? Enfin, ferez-vous une « catachrèse » ou une « comparaison » je vous prie, lorsque vous direz avec un député-poète « que les réquisitions de vins par l'intendance ont fait couler beaucoup d'encre ; que cette affaire de vins, insignifiante en elle-même, peut bien être la goutte d'eau qui fera déborder le vase ; et que cette goutte d'eau, si l'on n'y prend garde, fera tache d'huile ! » En vous oyant, M. Joseph Prudhomme boira du lait.

M. Soliveau devra surtout multiplier ces tropes au

début de ses discours : il est de ces images vives et saisissantes qui, d'emblée, empoignent, si je puis dire, l'auditoire : « J'ai vu, Messieurs, des influences républicaines se croiser les bras... » Economiste, il commencera ainsi : « Messieurs, si je rentre dans la matière où nous nous agitons... » Mathématicien : « Tout d'abord, Messieurs, il faut établir la genèse de la courbe épousée par la question... »

Rappelons que feu M. Bérenger préférait toujours débuter par une « antéoccupation », c'est-à-dire d'après les grammairiens, par le procédé qui consiste à prévoir les objections pour en atténuer l'effet, et en guise d'exorde articulait pudiquement : « Je demande pardon à la Chambre de la figure que je vais lui montrer... »

XI

PETITE ANTHOLOGIE A L'USAGE DE M. SOLIVEAU

PETITE ANTHOLOGIE
A L'USAGE DE M. SOLIVEAU

Comme nous l'avons dit dès le début de ce petit livre, M. Soliveau n'est pas obligé d'être un lettré. Néanmoins, ébloui par le renom de beaux esprits qu'ont pu se faire, grâce à l'Almanach Vermot, quelques-uns de ses collègues, il pourrait succomber à la tentation d'ouvrir un classique. Non pas pour le lire, bien entendu, mais pour le feuilleter et y chercher de ces citations qui font toujours leur petit effet dans un discours. Ce serait dommage. M. Soliveau a d'autres chats à fouetter. Son temps est précieux. Il est comptable envers la nation de la moindre de ses minutes. Aussi, pour lui épargner toute peine, avons-nous préparé à son intention ce florilège, où il pourra puiser des deux mains.

Le nez de Mandel, s'il eût été plus court, la face du monde eût été changée.

Pascal (*Les Provinciales*)

***

Vérité en deçà des Basses-Pyrénées, erreur au-delà.

Louis Barthou (*Pensées*)

***

Vingt fois dans la même urne insérez vos suffrages
Choisissez-moi sans cesse et me rechoisissez.

Chéron (*Art Politique*)

Le Français, né malin, a la naïveté.

ibidem.

***

Quand on a vu Mandel, le reste se devine.

Alfred de Musset (*Les Caprices de Marianne*)

***

Il faut des Mandel à la cour auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés. Mais l'usage en est délicat.

La Bruyère.

***

Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Ronsard (*Sonnets à Maginot*)

***

Laisse-les espérer, laisse les entreprendre.
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins d'André Tardieu.

Mandel (*Odes Funambulesques*).

***

La belle chose à voir que des casseroles rangées avec intelligence et régularité.

Xénophon (*Economiques*)
Edition Mandel.

L'électeur que l'argent n'atteint pas n'est qu'un rêve.

Jacques Stern.

***

Et pourtant elle tourne...

André Honnorat.

***

Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.
N'offrez à l'électeur que ce qui peut lui plaire.
Voulez-vous des Normands mériter les amours ?
Sans cesse du bifteck faites monter les cours.

Chéron (*Art Politique*)

***

Que vous ai-je donc fait pour être votre élu.

Lacotte.

***

Ne soyez pas trop juste, et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous n'en deveniez stupide.

(L'Ecclésiaste. *Traduction Ignace*)

***

J'ai cru que le bien que l'on pouvait avoir sous le soleil était de manger, de boire, et de se réjouir.

(L'Ecclésiaste. *Traduction Maginot*)

***

Ne vous inquiétez donc point, disant : « Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous

vêtirons-nous. Mais donnez-moi premièrement votre suffrage, et toutes ces choses ne vous seront pas données par surcroît.

Evangile *selon Saint Chéron*

***

Les idées sont l'inconséquence des sots.

Soliveau (*L'avenir de l'Inintelligence*)

***

Faites votre pelote et laissez faire aux dieux.

Loucheur.

***

Un Président du Conseil est une incompétence servie par des organes. (1)

Georges Clemenceau.

***

Tout ce qu'on boit de trop est fade et rebutant
Le ventre rassasié le rejette à l'instant.

Ybarnegaray (*Discours*)

***

Sous les Présidents du Conseil d'après la guerre jusqu'à Poincaré, le trésor des cœurs a été le seul bien public qui ne fût pas frappé d'impôts.

Richelieu.

---

(1) Autant que possible quotidiens.

Tout ce qui est national est nôtre.

Mandrin.

***

Ce qui est digéré n'est pas perdu.

Chéron (*Propos de table*)

***

Charbonnier est maître chez soi.

Raymond Poincaré
(*Epître aux Wesphaliens*)

***

Un frère est un banquier donné par la Nature.

Philippe Berthelot.

***

En toute chose, laissez de la place aux autres.

Tchou, traduit par Raymond Poincaré, ancien Président de la République, ancien ministre, ancien Président du Conseil, ancien avocat, ancien bâtonnier, ancien homme de lettres, ancien académicien, ancien capitaine de chasseurs alpins, etc... etc...

***

Sois doux. Ne frappe pas un sénateur inoffensif. Ne brise pas un député domestique.

Pythagore (*Conseils à l'Electeur*)

D'un sac à charbon il ne saurait sortir blanche farine.

Raymond Poincaré
(*Epitre aux Wesphaliens*)

***

Entre la chair et la chemise, il faut cacher le bien qu'on fait.

Strauss (*Manuel d'Hygiène*)

***

Il convient qu'un homme avisé change quelquefois de peau.

Plaute, (*Revu par Ribot.*)

***

Tout ce qui brille n'est pas d'or.

Lasteyrie.

***

Qui rien ne sait, de rien ne doute.

Chéron.

***

Il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

Du même (*Les Géorgiques*).

***

Petits hommes hauts de six pieds, tout au plus de sept, qui vous enfermez à la Chambre comme des pièces rares

dont il faut acheter la vue, qui vous donnez sans pudeur de l'*honorable*, et de l'*éminent*, espèce d'animaux glorieux qui méprisez tout autre espèce, qui ne faites pas même comparaison avec l'éléphant ou la baleine... (1)

La Bruyère.

***

Le caractère des ministres demande du sérieux dans le peuple.

La Bruyère (*Du Parlement*).

***

Lasteyrie est utile à ceux qui ont trop de bien. Il leur ôte l'embarras du superflu ; leur sauve la peine d'amasser de l'argent, de faire des contrats, de fermer les coffres, de porter des clefs sur soi...

ibid.

***

Clemenceau ne sait pas qui est roi de Hongrie. Il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohème. Ne lui parlez pas des guerres de Pologne ou d'Ukraine, dispensez-le du moins de vous répondre. Il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini. Il ne connaît pas Vénizelos, mais il est instruit de la Grèce antique ; il ignore où se trouvent les pétroles de Mossoul. Il connaît à fond les Egyptiens et leurs dynasties, et pourrait appeler par leurs prénoms tous les tigres de la jungle. Il n'a jamais

(1) La Bruyère est injuste. Il existe des parlementaires qui peuvent entrer en comparaison avec l'éléphant et la baleine, voire avec le cachalot.

vu Versailles (1), mais il a presque vu la tour de Babel, et Mme Cécile Sorel lui a parlé du déluge qu'elle a bien connu quand elle était petite fille.

ibid.

***

Laissez faire *de Lasteyrie* et il exigera un droit de tous ceux qui boivent de l'eau à la rivière ou qui marchent sur la terre ferme. Il sait convertir en or jusques aux roseaux, aux joncs et à l'ortie. (2)

ibid.

***

Tardieu à ma droite se lamente et s'écrie : « Tout est perdu, c'est fait de l'Etat ; il est du moins sur le penchant de sa ruine. On a fait, ajoute-t-il, de lourdes fautes. Je sais bien ce que je dis, je suis du métier ; j'ai fait le traité et son application m'en a beaucoup appris. »

Mais à ma gauche *André Lefèvre* met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes ; il n'en rabattrait pas une seule brigade ; il a la liste des escadrons et des bataillons ; des généraux et des officiers ; il n'oublie pas l'artillerie, ni le bagage. Il dispose absolument de toutes ces troupes, il en envoie tant en Allemagne et tant en Prusse. Il travaille aux inscriptions des arcs et des pyramides qui doivent orner la capitale un jour d'entrée, et dès qu'il entend dire que les Allemands résistent, il déplie un discours et le met à l'air.

ibid.

---

(1) Hélas ! sur ce point, La Bruyère est mal informé.

(2) Tout ce qui sert à faire du papier.

Herriot a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut...

ibid. (*Du Mérite Personnel*)

***

Chéron, au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenay ou de Sillery, signe un ordre qu'on lui présente, qui ôtera le pain à toute une province. Il est excusable : Quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim ?

ibid. (*du Mérite Agricole*)

***

Que faire de (1) , qui demande un emploi ? Le mettra-t-on aux Finances ou dans les troupes ? Cela est indifférent, car il est aussi incapable de manier l'argent que de dresser des comptes. Il n'est propre à rien, disent ses amis, ce qui signifie qu'il n'a pas plus de talent pour une chose que pour une autre, ou en d'autres termes qu'il est propre à tout.

ibid. (*du Mérite Personnel*)

***

Leygues était pauvre et n'avait pas de mérite. Il a hérité, il est donc riche et d'un grand mérite.

ibid.

---

(1) Inutile de faire des personnalités.

La buvette est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles.
On y passe à travers des rangs de casseroles
Qui vous scrutent avec des regards familiers.

Léon Daudet (*Les Fleurs du Mâle*)

***

Le Bloc National n'est pas dénué d'un certain nombre de députés en qui l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit et suppléent au mérite. Ils savent voter pour ou contre. Ils se tirent du débat en ne s'y mêlant point. Ils sont connus à force de se taire.

La Bruyère (*De la République*)

***

Tout est cher dans une République où l'on confond les intérêts de l'Etat avec ceux des Agriculteurs.

ibid.

***

Un esprit sain puise au Parlement le goût de la solitude et de la retraite.

ibid.

***

Il coûte si peu aux députés à ne donner que des paroles et leur condition les dispense si fort de tenir les belles promesses qu'ils ont faites à leurs électeurs, que c'est modestie à eux de ne pas promettre plus largement.

ibid.

***

Ne croirait-on pas de *Chéron* qu'il est seul chargé des

détails de tout l'Etat, et que seul il en doit répondre ? Qui pourrait le représenter exprimerait l'empressement, l'inquiétude, la curiosité, l'activité, saurait peindre le mouvement. On ne l'a jamais vu assis, jamais fixe et arrêté. On le voit courir, parler en courant et vous interroger sans attendre de réponse. Il ne vient d'aucun endroit, il ne va nulle part, il passe et il repasse. Ne l'arrêtez pas dans sa course précipitée, vous démonteriez sa machine.

ibid.

***

Aimez qu'on vous achète et non pas qu'on vous loue.

Turmel.

***

Æternum vale (1).

Mandel.

***

Il n'y a que trois sortes de personnes, les unes qui servent les ministres, les connaissent, les autres qui s'emploient à les connaître, et d'autres enfin qui vivent sans les rechercher ni les connaître. Les premières sont décorées, les autres espèrent de l'être, les dernières ne le seront jamais.

ibid.

***

La Chambre est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus entrer dès qu'on en est dehors.

Longuet et Jean Bon.

---

(1) de pied.

Parlez-moi de Mamers.

Joseph Caillaux

***

L'autre jour, dans un coin, à l'aise,
Je lisais l'*Action Française.*
Que pensez-vous qu'il arriva ?
Ce fut le papier qui creva.

Briand.

***

Toutes les bonnes maximes sont dans l'*Officiel*, il ne faut que les appliquer.

Pascal (*Pensées*)

***

La douceur du pouvoir est si grande qu'à quelque chose qu'on l'attache, même à un siège de conseiller municipal, on l'aime.

id.

***

Ainsi toute notre dignité consiste dans les discours. Travaillons donc à bien parler. Voilà le principe de la Chambre.

ibid.

***

A mesure qu'on connaît plus de parlementaires on trouve qu'il y a moins d'esprits originaux. Les électeurs seuls trouvent des différences entre eux.

ibid.

Le sentiment de la fausseté des discours présents et l'ignorance de la vanité des discours futurs causent que des députés ne sont pas toujours réélus.

ibid.

***

Imitez de Chéron l'élégant badinage.
Spéculez sur le vin, le beurre et le fromage.
Sa muse en gouvernant ne met pas tout en feu.
Et pour prendre beaucoup, ne nous promet que peu.

Boileau (*Epître aux Aragoins*)

***

Que la porte de la Chambre est petite, que la voie qui y mène est étroite, et qu'il y en a peu qui la trouvent.

Evangile *selon Saint Longuet.*

***

Et moi je vous dis de ne point résister au mal, mais si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre.

Evangile *selon Saint Mandel.*

***

Or, quiconque a déjà, on lui donnera encore, et il sera dans l'abondance. Mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

Evangile *selon Saint Lasteyrie.*

***

J'ai vu Mandel adoré sur la terre.
Pareil au cèdre il cachait dans les cieux

Son nez officieux (1).
Il semblait à son gré commander le tonnerre
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

Clemenceau (*L'Impromptu de Versailles*).

***

Il ne faut point juger des gens sur leurs mines.

Raymond Poincaré.

(*Discours sur la montagne*) (de charbon).

***

Memento quia pulvis es. (Traduction : Souviens-toi que tu n'es que poussier).

Raymond Poincaré. (*ibid*)

***

J'arrive tout couvert encore de rosée
Que le vent du matin vient glacer à mon front.

Maginot.

***

Il n'est pour voir que l'œil de verre.

Gambetta.

***

Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite, n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il laisse en mourant un monde qui ne se

(1) Variantes : ambitieux, audacieux, prodigieux.

sent pas de sa perte et où tant de gens se trouvent pour le remplacer.

Clemenceau.

***

Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ?

Mandel (*Lettres à Clemenceau*)

***

Tout le malheur des hommes vient de ce que certains d'entre eux ne savent pas se tenir en repos dans une Chambre.

Pascal.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos 7

I. — Introduction à la vie parlementaire. . . . 9

II. — Physique des élections 15

III. — Les premiers pas. 23

IV. — Quelques notions de parlementologie . . 33

V. — Quelques précisions sur l'idiosyncrasie de Soliveau 43

VI. — Ascension de Soliveau 51

VII. — L'art d'être ministre 63

VIII. — M. Soliveau à l'œuvre 75

IX. — M. Soliveau, président de la République. 91

X. — Essai sur le style politique 99

XI. — Petite anthologie à l'usage de M. Soliveau. 105

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 26 SEPTEMBRE 1923
SUR LES PRESSES
D'ALBERT ROUSSEL, A
MOREZ-DU-JURA, POUR
LES ÉDITIONS DU SIÈCLE

MANUELS POUR ADULTES

* Instruire en amusant, railler en les caricaturant les défauts et les ridicules de ce temps, c'est en somme ce qu'ont souhaité les Editions du Siècle en créant cette collection dont la série complète constituera un véritable tableau des mœurs actuelles. Les œuvres qui la composent sont dues à des écrivains dont le talent est reconnu d'un chacun. On y voudra voir un gage de la haute tenue littéraire de nos « Manuels », en même temps qu'une justification de leur ton. La hardiesse dans la critique, la vivacité dans la raillerie, de vrais écrivains se le peuvent permettre quand ils pratiquent ce genre que le XVII^e siècle appelait la satire.

** Nous avons l'assurance que, élégamment présentées, et à bon marché, spirituelles, courageuses et documentées, ces études de mœurs ou de caractères feront la joie et l'édification du grand public à qui elles s'adressent.

*** Les masques de la couverture sont dessinés par Robert Lemercier.

**** Les ouvrages de cette collection paraîtront à raison d'un par mois et au prix de 3 francs le volume. On peut souscrire dès maintenant pour *six volumes*, à partir du n° 2, *au prix de faveur de 15 francs* (franco). Les souscripteurs recevront l'édition originale.

A paraître (en novembre 1923) :

N° 2. — G. DE LA FOUCHARDIÈRE :

PETIT GUIDE DU PARFAIT PARIEUR AUX COURSES

IMPRIMERIE ALBERT ROUSSEL · MOREZ-DU-JURA

FEUILLET DE CIRCULATION
DATE DUE

3-3-18-100M-5-47-3766

328.44
M

Z67083

R
000